

PRIX D'ABONNEMENT
Franco pour la Suisse
Un an fr. 10.—
Six mois »
Trois mois »
Pour l'étranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne.
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 50 c.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with columns for 'ABONNEMENTS ET ANNONCES', 'GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS', and 'ADMINISTRATIO. BUREAUX DE RÉDACTION'. It includes arrival and departure schedules for various locations like Locle, Moriteau, Besançon, etc.

Pour 2 fr. 50

On peut s'abonner à L'IMPARTIAL dès maintenant jusqu'à fin décembre 1897, franco dans toute la Suisse.

On s'abonne par simple carte postale en s'adressant à l'Administration de L'IMPARTIAL, à la Chaux-de-Fonds, à la librairie Courvoisier, rue du Collège, au Locle, ainsi que dans tous les bureaux de poste.

Les nouveaux abonnés à L'IMPARTIAL recevront gratuitement aussi longtemps qu'il y en aura à disposition ce qui a paru de l'émouvant feuilleton en cours de publication dans la Lecture des Familles!

LA TIREUSE DE CARTES

par LAMY DU VERGER

LUNDI 27 SEPTEMBRE 1897

La Chaux-de-Fonds

Exposition artistique internationale (Léopold-Debaert 58). — Ouvert dès 9 h. m. à 10 h. soir. Place de l'Usine à gaz. — Idéal Grotte. (V. an.)

Sociétés de chant

Chœur mixte de l'Eglise nationale. — Répétition, à 8 1/2 h., salle de chant du Collège industriel.

Sociétés de gymnastique

Hommes. — Exercices à 8 h.; rép. de chant.

Réunions diverses

Nivéole. — Réunion, à 8 h. du soir, au local.
Évangélisation populaire. — Réunion publique.
Mission évangélique. — Réunion publique.
L'Aurore. — Répétition, à 8 3/4 h., au local.

Clubs

Club du Palet. — Réunion tous les soirs de beau temps.

Club du Patin. — Réunions quotidiennes, à 8 1/2 h.

Concerts

Brasserie de la Métropole. — Tous les soirs.
Brasserie Robert. — Tous les soirs.
Brasserie La Lyre (Collège 23). — Tous les soirs.

MARDI 28 SEPTEMBRE 1897

Sociétés de musique

Orchestre l'Odéon. — Répétition générale, à 8 1/4 h.
Orchestre Sainte-Cécile. — Rép., à 8 1/2 h., local.
Intimité. — Répétition de l'orchestre, à 8 3/4 h.

Sociétés de chant

Orphéon. — Répétition à 8 1/2 heures.
Union Chorale. — Répétition générale, à 8 1/2 h.
Helvétia. — Répétition partielle, à 9 h.
La Pensée. — Répétition générale, à 8 1/2 h.
Frohmann. — Gesangstunde, um 9 Uhr.
Deutscher Gem. Kirchen Chor. — Stunde, 8 1/2.
La Coterie (section chorale). — Répétition, à 8 1/2 h.

Réunions diverses

Commission des leçons. — Assemblée, à 9 h.
Le Rosier. — Assemblée, à 8 h. du soir, au local.
Union chrétienne des jeunes filles. — Réunion à 8 1/2 h. (Fritz Courvoisier, 17).
Société féd. des sous-officiers. — Lec, 8 1/2 h.
Union sténographique suisse. — Cours préparatoire, de 8 à 9 h., Cours supérieur, de 9 à 10 h., au Collège primaire.
Mission évangélique (1^{er} Mars 11). — Etude biblique, à 8 h. du soir.

Clubs

Club d'Escrime. — Leçon, à 8 h., au local.
Club des Gob'Quilles. — Réunion, à 8 1/2 h.
Club des Menteurs. — Assemblée générale, mardi.

Le mouvement panislamique en Orient

Le Temps d'hier publiait sur ce sujet un article intéressant par son actualité.

Ce n'est pas, dit-il, un des caractères les moins remarquables de l'insurrection indo-afghane que la réunion, sous ses étendards, d'indigènes appartenant aux deux sectes de l'islamisme. Les frères ennemis se réconcilient devant l'étranger; il s'inspirent de la même haine contre l'infidèle. A côté des montagnards de race pathane qui, comme tous les Afghans, la plupart des musulmans de l'Inde, les Turcs, les Arabes, adorateurs des trois premiers khalifes, se rattachent à la confession « sunnite », on voit combattre des schismatiques, sectateurs d'Ali, imbus de la théologie persane ou dirigés par ses prêtres. L'orthodoxie et la dissidence s'allient, les divergences de doctrines ainsi que les partis pris de secte disparaissent, aussitôt que la foi commune semble en cause ou que, sous le prétexte d'un conflit d'intérêt tout local, se rouvre le débat de la Croix et du Croissant.

Ainsi, lors de la révolte des cipayes, il y a

juste quarante années, l'Angleterre ne rencontra nulle part de résistance plus acharnée que dans le Pendjab, à la cour du Grand Mogol, en cette résidence impériale de Delhi dont les princes « chiites » s'empressèrent de répondre à l'appel de leurs coreligionnaires orthodoxes du Bengale. Et nous avons un exemple actuel du même phénomène dans les marques de bon vouloir que ne cessent de se prodiguer, depuis le début de la crise orientale, le gouvernement du chah et celui du sultan. A cette heure, la presse de Turquie, célébrant avec emphase les victoires remportées par les armées ottomanes sur une nation chrétienne, trouve un écho dans le monde mahométan tout entier. D'ailleurs, bien avant que le Malumat et ses confrères se fussent faits les organes de l'idée panislamique, les journaux musulmans des autres Etats avaient déjà rendu leur hommage au commandeur des croyants, à l'Ombre du prophète sur la terre.

L'islam — c'est un fait sur lequel il n'est plus possible de s'aveugler — reprend conscience de son unité, dès qu'il se croit menacé ou se rêve assez fort pour menacer à son tour. Et, bien que l'insurrection de la frontière nord-ouest des Indes soit due à des raisons politiques très nettes, où la religion n'a rien à voir, le réveil du sentiment musulman, qui s'est produit en dehors d'elle, ne saurait manquer de contribuer à son extension. A cet égard, la manifestation des Mahométans du Sindh est significative. Du port de Karachi — point de départ du railway de Quetta, ou du Bélouchistan, qui forme le district austral de la région agitée, — ils ont adressé au sultan un message par lequel ils se déclarent, « bien qu'apparemment sujets de la reine Victoria », les féaux serviteurs du « souverain de tous les Mahométans ». Dans l'Asiatic Quarterly Review, le savant docteur Leitner constate aussi que, depuis l'accession d'Abdul Hamid, les prétentions spirituelles du khalifat ont énormément augmenté : c'est, dit-il, en son nom, et non plus au nom du chef régnant du pays, que sont formulées les prières, dans beaucoup de mosquées des Indes.

Depuis la guerre sino-japonaise, l'Europe a dû renoncer à se servir de cette expression commode : « l'immuable Orient ». Le Mikado a prouvé le mouvement en marchant, il s'est approprié notre stratégie et nos cuirassés; son adversaire, le Fils du Ciel, ouvre tout grand à nos chemins de fer son terrestre empire. Pourtant — les événements de ces dernières semaines nous le confirment — il y a bien en Orient quelque chose d'immuable : c'est l'islam. Qu'il croisse ou qu'il diminue, selon les lois des évolutions historiques, qu'il soit, au caprice des climats et des régimes, malade ou bien portant, le monde musulman possède en lui un principe fixe, que rien ne peut modifier et qui est l'essence de sa foi collective : la doctrine de l'Unité de Dieu. Autant le bouddhisme se montre dans ses différentes patries accommodant et malléable : monacal et hiérarchique au Thibet, décoratif et ritualiste dans l'Extrême Orient, égalitaire et réduit à l'expression de son contenu moral à Ceylan ou au Siam; autant le brahmanisme apparaît multiforme dans ses dérivés, comme il est polythéiste dans ses origines mythologiques; — autant il est vrai que la religion de Mahomet demeure, à travers toutes les fortunes, dans les heures d'éclat et dans celles d'obscurcissement, pure d'alliage et obstinément pareille à elle-même. L'influence qu'elle exerce sur la conscience des croyants est partout identique; les procédés qu'elle suggère, les types d'hommes qu'elle suscite à la défense d'Allah sont éternellement semblables.

On vient de recevoir à Londres un document très intéressant : c'est le traité de la Guerre sainte, compulsé d'après des textes arabes et persans par des prêtres qui ont rédigé leur ouvrage à la requête et avec la collaboration d'Abdurrahman. Il contient l'exposé d'une doctrine qui n'est elle-même que le développement de cette parole du Coran : « Combats les idolâtres. » La Guerre sainte peut-être abandonnée aux soins de quelques individus se substituant à la communauté, aussi longtemps que celle-ci n'est pas menacée par les infidèles; elle deviendrait un de-

voir pour tous sans exceptions du moment que le péril est général. Dans l'un et l'autre cas, les muhajids — les combattants de la Djihad — sont assurés du pardon de leurs péchés de l'exaucement des prières formulées par soixante-dix parents et amis, enfin de l'agréable compagnie, en un monde meilleur, de soixante-dix houris aux yeux noirs. Comparez cet idéal à la réalité.

Les dépêches qui nous arrivent tous ces jours du pays des Mohmands ou de celui des Orakzais n'évoquent-elles pas, dans leur lachisme officiel, le type de ces Ghazis afghans que Rudyard Kipling nous a le dernier, après Elphinstone, après le malheureux Burnes, décrits en traits inoubliables : fanatiques vêtus de robes blanches, ivres d'opium et plus encore exaltés par l'annonce des délices qui les attendent au paradis de Mahomet, ayant fait serment de périr pour la sainte cause et se précipitant, l'écume aux lèvres, le yatagan ou le cimeterre à la main, au beau milieu du feu, pour massacrer le plus de chrétiens possible?

Ne sont-ce pas là les frères des juramentados des Philippines, dont un explorateur français, le docteur Mantano, traçait jadis le portrait toujours ressemblant, ou des guerriers atchinols qui, surexcités par la prédication des hadji, réussissent, par une lutte perpétuelle d'embuscades et de surprises, à faire depuis vingt-quatre ans échec aux forces qui concentrent la Hollande sur une assez petite partie de l'île de Sumatra? Enfin, tous ces croisés à rebours, avec lesquels se trouvent aux prises l'Angleterre, l'Espagne, les Pays-Bas, ne procèdent-ils pas des mêmes modèles, ne semblent-ils pas descendre en lignes directes des « assassins » du onzième siècle qu'avait groupés autour de lui le Cheikh de la montagne et qui ne quittaient leurs nids d'aigle de Halomat que pour se porter aux excès de ce que Michelet, leur plus puissant évocateur, appelle « un exécrable héroïsme de meurtre »?

Tels sont, sous leur aspect le plus extérieur et le plus apparent, quelques uns des symptômes de la renaissance islamique. Mouvement de trop considérable importance pour qu'il n'y ait pas lieu d'en rechercher quelque jour les causes. Mais on peut mesurer, dès maintenant, l'importance de ces gouvernements — s'il en est — qui n'ont pas tout fait pour empêcher de se produire le conflit turco-grec et de rendre à l'islam conscience de sa solidarité et de sa force.

Nouvelles

Dépêches du dimanche, de l'Agence télégraphique suisse

Bayonne, 25 septembre. — Les obsèques du général Bourbaki ont eu lieu aujourd'hui. Le président de la République et le ministre de la guerre s'y étaient fait représenter.

Vienne, 25 septembre. — Un duel au pistolet a eu lieu ce matin entre le comte Badeni, président du conseil des ministres, et le député Wolf, qui l'avait insulté. Le comte Badeni a été blessé; la balle est entrée au poignet droit et est ressortie au coude. Les médecins considèrent la blessure comme peu grave, et estiment que le président du conseil pourra être rétabli dans quelques jours.

Londres, 25 septembre. — La localité de Ravenstone, dans le comté de Buckingham, est en feu. Vingt-deux cottages sont détruits, une certaine de personnes sont sans abri. L'incendie continue. L'eau manque.

Bergame, 26 septembre. — Cet après-midi a été inauguré le monument de Donizetti. Le temps était splendide, la ville pavoisée, il y avait foule et cinquante associations avec leurs drapeaux ont pris part à la cérémonie, à laquelle assistaient les autorités. Plusieurs discours ont été prononcés, parmi lesquels celui du ministre comte Codronchi a été particulièrement applaudi.

Madrid, 26 septembre. — Les ministres de la guerre et de la marine ont pris en commun les dispositions nécessaires pour la surveillance des côtes du Maroc par un torpilleur.

Le général Woodford est arrivé. Aucun incident ne s'est produit à son arrivée. On assure que le véritable objet de sa mission se-

rait d'offrir la médiation des Etats-Unis pour terminer la guerre de Cuba. Si l'Espagne refuse cette médiation, les Etats-Unis ne déclareront pas la guerre, mais favoriseront ostensiblement Cuba, en suspendant les rapports diplomatiques avec l'Espagne.

Athènes, 26 septembre. — A la suite du langage des organes influents de la presse, l'opinion tout en protestant contre l'article concernant le contrôle se prononce en faveur de l'acceptation de la paix.

Londres, 26 septembre. — Le Sunday Times dément formellement la nouvelle d'un voyage du duc d'York dans les principales colonies anglaises.

Les journaux publient une note exprimant des doutes au sujet de la continuation de la marche en avant au Soudan. Jusqu'à présent, dit cette note, les opérations ont eu un caractère d'importance secondaire. La marche sur Omdurman nécessiterait, en revanche, la coopération des forces britanniques que les affaires des Indes rendent inopportune. Cependant certaines éventualités dans le Haut-Nil pourraient rendre nécessaire l'envoi d'un corps expéditionnaire. Le sirdar Kitchener concentre ses efforts pour ouvrir le chemin de Berber à Souakim qui est la route naturelle pour l'envoi des forces britanniques. Les derviches se retirent et les canonnières anglo-égyptiennes occuperont prochainement Metemneh.

Lausanne, 26 septembre. — Aujourd'hui a eu lieu l'assemblée des délégués de la société suisse des fonctionnaires fédéraux des postes, télégraphes et des douanes. Vingt-sept sections étaient représentées par 28 délégués. Bâle a été désigné comme comité central pour le prochain exercice et la section de Thurgovie comme commission de révision.

Une proposition d'abolir les taxes de livraison a été renvoyée au comité central en le chargeant de se mettre en rapport avec les négociants et industriels pour qu'ils appuient une démarche qui les intéresse au premier chef.

Une autre proposition, chargeant le Comité central de réclamer de la direction fédérale des postes un règlement autorisant le refus d'envois avec adresses mal écrites a reçu cette solution que les bureaux seront invités à attirer de temps à autre l'attention du public sur les dispositions existant déjà à ce sujet.

Il a été décidé enfin de faire des démarches pour obtenir une amélioration de la situation des employés de bureaux de poste de 2^{me} classe, qui ont plus de onze heures de travail.

Berne, 26 septembre. — Les anciens fonctionnaires et employés du chemin de fer de l'Etat bernois se sont réunis aujourd'hui au nombre de 55.

Ils ont décidé d'agir, auprès de l'autorité compétente, pour que leurs pensions soient taxées au taux du revenu du travail qui est le moins élevé.

La prochaine réunion aura lieu dans deux ans à l'occasion du 25^e anniversaire de la remise du chemin de fer de l'Etat, au Jura Bernois.

Berne, 26 septembre. — L'assemblée des délégués de l'association cantonale du Grutli et de l'association ouvrière s'est occupée aujourd'hui d'une demande tendant à porter de 600 à 1200 fr. la portion du revenu qui n'est pas soumise à l'impôt. Cette proposition a été rejetée à l'unanimité. L'argument décisif à l'appui du rejet invoqué par les orateurs a été que cette défalcation priverait un grand nombre de citoyens du vote en matière communale.

L'assemblée a discuté aussi la question de la « proportionnelle » et de la campagne y relative.

Il a été décidé de ne pas faire d'obstruction mais de ne pas prendre non plus position définitive au sujet du nouveau projet, réservant une décision pour chaque cas spécial, tout en tâchant d'amener une coalition des minorités. — L'assemblée a décidé de repousser la nouvelle loi sur l'assistance et de demander au Grand Conseil l'élaboration d'une loi cantonale pour la protection des ouvriers.

Lugano, 26 septembre. — Hier soir a eu lieu, à la Brasserie Ponti, une nombreuse réunion convoquée par les socialistes italiens et tessinois pour protester contre la nouvelle loi sur le domicile forcé proposé au parlement italien et pour rappeler en même temps aux autorités tessinoises leur devoir de faire respecter la loi fédérale dans le canton.

St Gall, 26 septembre. — Une assemblée d'ouvriers de St-Gall adresse au Conseil d'Etat une demande collective tendant à faire restreindre au strict nécessaire les autorisations d'heures supplémentaires dans l'industrie textile. Ce travail supplémentaire avait pris paraît-il, l'hiver dernier, un développement exagéré.

Ragaz, 26 septembre. — Les délégués de la Société suisse d'agriculture se sont réunis aujourd'hui à Ragaz au nombre de 90 représentants 17 cantons. La réunion a été ouverte par des discours de MM. Nægeli, conseiller d'Etat à Zurich, et Curti, conseiller d'Etat à St-Gall. Après avoir adopté le budget annuel, l'assemblée a voté l'adhésion à l'Union suisse des paysans.

Langenthal, 26 septembre. — La première journée du rassemblement des cadets s'est fort bien passée, sans accidents et par un fort beau temps. Un imposant cortège s'est rendu sur le champ des manœuvres. Ce soir retraite en musique et feu d'artifice.

Zurich, 26 septembre. — L'assemblée des délégués de la Société cantonale des métiers a chargé son comité d'examiner la question de la création d'un secrétariat rétribué. — L'assemblée a décidé d'adresser au Grand Conseil une pétition demandant l'introduction dans la loi sur les métiers actuellement en préparation, de dispositions concernant le régime des soumissions, la concurrence déloyale et l'indemnité aux patrons en cas de grève.

Millionième dépôt

Il vient de se produire, à Berlin, un fait curieux. Un petit capitaliste se présente à la Banque de l'Empire pour y opérer un dépôt d'action et n'est pas peu étonné de recevoir, comme reconnaissance de dépôt, une feuille de beau papier, portant le numéro 1,000,000 et entièrement imprimé en lettres d'or.

Son dépôt était le millionième que recevait la Banque! Il y a peu d'années, la Banque de l'Empire a célébré la fête du 500,000 dépôt.

C'est là un signe du développement considérable de la richesse financière de l'Allemagne.

Chronique suisse

Rachat. — On annonce de Berne que le groupe de politique sociale n'a pas encore discuté la proposition de MM. Curti et Schöbinger concernant le rachat. En outre, un membre de ce groupe a fait une nouvelle proposition sur la composition du conseil d'administration des chemins de fer suisses et sur les compétences de ce dernier. Le groupe n'a pas encore pris position à cet égard. La proposition tend notamment à diminuer le nombre des membres à élire par le Conseil fédéral, à accorder aux quatre plus grands cantons un membre de plus, aux grandes corporations de métiers une représentation de 15 à 20 membres, et à confier la nomination de la direction générale au Conseil d'administration.

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 40

Chercheur d'idéal

PAR

Jeanne Mairet

— Il y a le reflet de toute cette merveilleuse nature dans tes yeux, Mila. Je le sais maintenant, c'est cela qui te rend si différente des autres femmes, c'est cela qui m'a charmé, qui a fait de toi l'incarnation de l'idéal, la sirène rêvée.

— Non, non Francis, je t'en supplie, comme je t'en ai souvent supplié, ne me vois pas autre que je ne suis. Chercheur d'idéal, aime-moi comme une femme, comme ta femme, c'est encore là qu'est le bonheur. Tiens, mets toi là, à côté de moi. C'est ici que pour la première fois j'ai entendu ton nom. M. Macready m'a dit : « Retenez ce nom ». Je l'aurais retenu sans cela, car à ce moment il me vint la conviction absolue qu'il me deviendrait cher. C'est ici que j'ai compris aussi que le don d'une voix est un don précieux, et c'est en chantant ton « Odelette » que j'ai aimé ma voix.

Villeroy resta silencieux, se contentant de baisser la main de sa femme. Ses yeux ne se rassasiaient pas de contempler la scène qui se déroulait devant eux. De la beauté du spectacle, de la joie de sentir à côté de lui cette femme artiste, adulée de tous, se faisant pour lui simple, presque humble, la sachant sienne par l'intelligence comme par le cœur, il lui vint un sentiment si profond de bonheur qu'il osait à peine en savourer toute la joie. Les instants pareils sont rares dans une vie humaine.

Alors il chercha à mettre cette joie en paroles et

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

Le Rachat aux Chambres

La Tribune de Lausanne a reçu de Berne l'intéressante lettre suivante :

Nous revoici plongés jusqu'au cou dans les affaires ferrugineuses. Il faudra bien trois bonnes semaines pour arriver à chef et digérer ce projet de loi épineux qui, dans quelques mois, affrontera le scrutin national. Il est peu probable, malgré les velléités d'opposition de certaines députations ou fractions de députations, qu'il se trouve une majorité pour repousser ce que l'on appelle assez couramment l'œuvre de l'ancien chef du parti catholique suisse, l'allié présent du radicalisme ministériel.

Du reste, il est difficile de s'y reconnaître dans le chassé-croisé des opinions : M. Cramer-Frey, l'un des orateurs les plus écoutés du centre gauche, préside ce grand débat sans trop se soucier des cris tragiques que poussent ses collègues de la Suisse romande. Entre le député zuricois et M. Richard, la distance est devenue plus grande qu'entre ce dernier et son compatriote M. Gavard. Quant aux catholiques, le bon M. Benziger s'est mis bravement du côté de M. Zemp, ainsi que M. lelandammann Keel, alors que MM. Kuntschen, du Valais, et Théraluz, de Fribourg, tonnent contre le rachat au nom des traditions historiques et de raisons politiques, fédéralistes.

M. Gaudard était le rapporteur français de la majorité de la commission. Son discours enthousiaste dégoûte les rapports entre Vaudois et Bernois, dit-on. C'est un peu trop dire. La situation de M. Favon devient quelque peu embarrassante, le leader genevois ayant de la peine à réfréner son humeur centralisatrice en dépit des avertissements qu'il faudrait éviter. On s'achemine de plus en plus à la formule du tout à l'Etat qui désagrègera les anciens partis pour en construire d'autres qui nous ménagent des surprises.

Il ne faudrait pas se figurer au surplus que les députés, pour autant qu'ils appartiennent à des partis adverses, ne sachent entretenir entre eux des relations plus que courtoises. Je voyais l'autre jour, assis l'un à côté de l'autre dans un fauteuil des couloirs, MM. Manzoni, le député tessinois qui n'a pas voulu être assermenté comme ses collègues, et Decurtins, *persona grata* du Vatican. Jolie antithèse, ma foi ! La conversation n'en était pas moins animée et assurément très intéressante, et elle n'a pris fin que pour laisser M. Jeanhenry, le radical neuchâtelois, communiquer ses impressions à son *fratello*.

Pour se délasser, les députés ont aussi la ressource de la lecture, ils sont toujours entourés d'un tas de paperasses qu'ils laissent à l'huissier de la salle le soin de ramasser et de détruire. L'un de nos honorables se livrait même apparemment, en consultant le Journal, à de doctes considérations en rapport avec celles développées devant le Grand Conseil vaudois. Les députés journalistes sont nombreux, nous y reviendrons quelque jour. En parlant de journalistes, laissez-moi vous dire le vide que fait le regretté Meylan, qu'on était si accoutumé à voir circuler d'un Conseil à l'autre, allègrement, son carnet à la main et le crayon sur l'oreille, préparant les menus quotidiens auxquels les lecteurs de la Revue étaient habitués.

Aux Etats, la loi sur les chemins de fer secondaires a provoqué une discussion plus ample que ce n'aurait été le cas si la liste des tractanda de ce Conseil n'était pas bien maigre pour cette session, au point que nos braves

n'y réussit qu'à moitié, les paroles humaines, imparfaites et hésitantes, étant peu faites pour exprimer la beauté absolue, quasi divine.

— Je te dis mal ce que j'éprouve, ma bien aimée, mais sache, au moins, que si l'avenir nous réserve des tristesses, des chagrins même, tu m'auras donné le bonheur le plus complet qu'un homme puisse goûter sur la terre, toi, ma femme, toi la voix qui fait vivre mes rêves, toi la beauté parfaite qui les incarne...

XIV

Les semaines passées à San-Francisco ne furent pas trop pénibles. La joie parfaite de la petite excursion à Santa-Barbara avait mis du soleil plein le cœur du musicien, et il faisait de véritables efforts pour ne pas souffrir des piqures d'amour-propre, des piqures plus cruelles encore de la sourde jalousie, dont il avait honte, qui ne le quittait pourtant jamais complètement. Mila se montrait d'autant plus aimante, plus douce qu'elle devinait ses obscures souffrances.

Les Harcourt avaient quitté la montagne pour passer, avec Mila, le temps de son séjour à San-Francisco. L'enthousiasme de Jane pour la grande artiste était si absolu, si naïvement exprimé, que Francis se prit d'une réelle affection pour cette jeune femme.

Ils firent tous ensemble des promenades délicieuses. Villeroy, comme la plupart de ses compatriotes, ne comprenait rien à la vie américaine, était peu sensible au côté grandiose de cette nature où tout est extrême, où ce qui est beau est souverainement beau, où ce qui est laid dépasse les bornes de la laideur ordinaire des choses. Mais ici il fut pris, conquis de suite.

La baie, cette « Porte d'or », si bien nommée, le ravit ; les promenades le long de la côte, assez sauvages, les rochers très noirs, puis l'eau si pure, la courbe majestueuse de la rade surtout, tout cela l'enchantait.

Puis, ce furent des courses dans la ville, toutes en pentes raides, à la recherche de bibelots japonais ; une visite, de nuit, dans le quartier des Chinois ; un assaut des uns sur les autres, grouillants, sales, répugnants, ayant gardé intacts, au milieu de la civilisation américaine, toutes les habitudes d'Extrême-

orient. Ils ont leur théâtre où s'entassaient les hommes, le chapeau sur la tête, tandis que les acteurs, abominablement grimés, débitent des rôles qui n'en finissent pas, avec des voix artificielles et glapissantes ; leurs réduits ignobles, où se fume l'opium ; leurs tanières creusées dans les profondeurs de la terre, comme des trous de rats, où jamais ne pénètre un rayon de soleil ou une bouffée d'air pur ; leurs petites boutiques où se vendent des mets équivoques ou d'étranges remèdes, des serpents ou des crapauds mis en croix et séchés. Tout cela amusait Mila, qui au milieu de ses préoccupations, de ses mille devoirs mondains, trouvait encore le temps de tout visiter au bras de son mari.

Et, cependant, les grands dîners, les réceptions de jour, les ovations, continuaient de plus belle. Les journaux enregistrèrent les faits et gestes de la diva ; l'engouement augmentait ; chaque représentation était un triomphe de plus. Mila rayonnait. Son impérialisme était aux anges.

Francis se consolait, aux repas solennels où les discours succédaient aux discours, en causant avec Jane qui s'arrangeait toujours pour être sa voisine. Alors c'était de Mila surtout dont elle parlait, de sa voix qui lui prenait le cœur, de sa beauté, de sa parfaite simplicité, au milieu d'un triomphe qui eût tourné toute autre tête que la sienne. Et Francis écoutait volontiers, regardant, de son bout de la table, sa femme, à la place d'honneur, toujours gracieuse, répondant galement aux compliments outrés, sachant s'annuyer au besoin, le sourire aux lèvres, en représentation toujours.

Il se demandait alors si, bien vraiment, la tête ne lui tournait pas un peu. Cela n'eût été que naturel, après tout. Lorsque, pendant tout un repas, elle oubliait de lui envoyer un regard rapide, un demi-sourire, il en souffrait comme un amoureux éconduit.

La pensée de l'argent gagné dans cette tournée lui était aussi chaque jour plus à charge. Certes, il eût dû prévoir tout cela. Il ne l'avait pourtant pas fait. Il avait commencé à souffrir à Paris, et il avait désiré s'en aller, n'importe où, loin du théâtre où ces mots avaient sifflé à son oreille : « Et dire que cette femme a un mari ! »

Cependant, grâce à l'espèce de vie de famille que l'on menait dans le splendide appartement du Palace Hotel et à la gaieté qu'entretenaient les deux jeunes femmes devenues inséparables, Villeroy parvint à maîtriser son irritation, à la cacher même si bien

Nouvelles des cantons

ARGOVIE. — Un conflit bizarre vient d'éclater à Baden. Les autorités de cette charmante petite ville ont élaboré un règlement aux termes duquel chaque personne ayant ménage doit recueillir trois quarterons de hannetons et chaque personne sans ménage deux. En cas de contravention, l'amende est de 30 cent. par quarteron non fourni. Or, il y a quelques jours, la municipalité de Baden a condamné à 60 cent. d'amende, pour n'avoir pas été à la cueillette des hannetons, les filles de cuisine, cuisinières, femmes de chambre, bonnes, soubrettes et sommelières de la ville. Toutes protestèrent, et l'une d'elles, Mlle Eusébia Kratz, cuisinière, publia dans le *Tagblatt* de Baden une lettre qui ne manque pas d'esprit.

L'honorable cordon bleu fait remarquer au conseil municipal que les domestiques ne sauraient être considérées comme des personnes vivant seules et n'ayant pas de ménage ; elles font au contraire partie intégrante de celui-ci, et l'on s'en apercevrait bien si la cuisinière s'avisait un beau matin de planter là ses marmites et ses casseroles. Elle proteste en conséquence contre la contravention en question.

Chronique neuchâteloise

Conseil d'Etat. — Séance du 24 septembre 1897. — Le Conseil d'Etat autorise la commune de Dombresson à prélever 80 litres d'eau par minute à la source du Seyon pour l'alimentation publique à Dombresson et Villiers et emprunter fr. 100,000 en vue de cette entreprise ;

Autorise le citoyen Hermann Schinz, à pratiquer en qualité de médecin dans le canton ;

qu'il se laisse aller à toute la joie de son succès. Il y eut, sans qu'elle s'en doutât peut-être, un soupçon d'ivresse dans cette joie. On n'appartient pas au théâtre impunément.

Puis, la saison de San-Francisco finie, il fallut s'en aller vers les grandes villes de l'autre côté du continent.

L'hiver approchait. On se quitta de part et d'autre, avec force promesses de se revoir, et de s'écrire. Mila avait été particulièrement heureuse de cette rentrée triomphale au bercail ; c'était la revanche de ses années de dépendance, de l'humilité de son enfance, peu choyée.

Elle eût voulu que tante Deb eût pu la voir ainsi, caressée et adorée par la gentille Jane, traitée avec une déférence un peu gauche par Ben. Mais tante Deb, qui pourtant avait traversé l'Océan, trouvant la France triste sans Mila, était à Boston, attendant l'arrivée de sa nièce dans cette ville, arbitre, selon elle, de toutes les supériorités et dont l'estampille était nécessaire à la réputation d'une artiste.

De nouveau, lorsque Villeroy se trouva seul avec sa femme dans leur train spécial, il oublia son éternelle préoccupation.

A l'arrière, assis sur la plate-forme, ils purent jouir en paix du merveilleux spectacle des Montagnes Rocheuses.

Adopte le tableau des subventions à l'enseignement secondaire en 1898 ;
A sanctionné la création d'une 4^e classe primaire mixte à Bevaix.

Paiement des salaires. — On nous écrit de Fontainemelon, le 26 septembre :

Je lis dans l'*Impartial* de dimanche que la fabrique d'horlogerie de Tavannes a adopté un système de paiement des ouvriers qui devrait être suivi par tous les chefs de fabrique afin d'éviter ces lendemains de paie si funestes aux ouvriers. Permettez-moi de vous faire remarquer que cette mesure n'est pas nouvelle, et que les chefs de l'importante fabrique de Fontainemelon ont réalisé ce progrès depuis nombre d'années, et cela après l'adoption de la loi sur les fabriques. Il en ressort que le canton de Neuchâtel n'est pas en retard sur son voisin le canton de Berne en ce qui concerne le fait indiqué ci-dessus.

Chronique locale

Accident. — Un grave accident a eu lieu hier après midi sur la route descendant du Crêt au Locle. M. H., de notre ville, y passait avec sa femme, la mère de celle-ci, et un enfant, dans un break conduit par deux chevaux. Ensuite d'un défaut du frein, les chevaux prirent le mors aux dents, et la voiture vint culbuter au premier contour, très vif comme on sait. La jeune dame, qui avait sauté hors du break, n'a qu'une légère contusion ; l'enfant, qui a été pris dans la robe de sa grand-mère, n'a pas de mal non plus. Par contre, M. H. s'est fait dans sa chute une grave fracture du crâne ; il n'a pas encore repris connaissance ; M^{me} D. a également une fracture du crâne, et une double fracture de la jambe. L'état des deux blessés est des plus graves.

Fêtes israélites. — Les Israélites célébrèrent hier et aujourd'hui leur Nouvel-An, soit le 1^{er} jour de l'an 5658.

Presse. — Un correspondant de notre ville informait le *Journal de Genève* de samedi du prochain départ de notre rédacteur, M. Edmond Beaujon, fait qui est exact. Mais il ajoutait que l'administration, désirant donner un coup de barre à gauche, le remplacerait par un membre actif du Comité des Jeunes radicaux. Ce renseignement est erroné, notre administration étant résolue à conserver à l'*Impartial* son caractère de journal d'informations, absolument indépendant des partis politiques.

Tribunal militaire. — Le tribunal militaire de la 11^{me} division a, pour la première fois, siégé dans notre ville. Il avait à juger le soldat Humbert-Droz, maréchal, de notre ville, qui, un jour d'inspection, s'était pris de querelle aux Eplatures avec un ouvrier italien nommé A., l'avait frappé de son sabre. Les blessures de A. l'avaient empêché de travailler pendant quinze jours.

L'audience avait attiré une foule considérable. M. Biemann, avocat, à Fribourg, remplissait les fonctions de grand-juge ; M. Egger, avocat, à Fribourg, celle d'auditeur (ministère public), et M. Sirittmatter, avocat, à Neuchâtel, celles de défenseur.

Les débats ont été ouverts par un roulement de tambour, et l'accusé a été amené par quatre soldats, bannette au canon. Il a été condamné à 2 mois de prison, sans déduction de 21 jours de préventive.

(A suivre)

La plainte civile ayant été retirée après désintéressement du plaignant, il ne s'agit guère, en l'espèce que d'une peine disciplinaire.

Cinquantenaire

de la
Société fédérale de gymnastique
Ancienne section

Notre envoyé à cette belle fête nous écrit : Cinquante ans ! Quel passé ! et combien glorieux, si nous regardons les prix remportés par la Société ! Qui, arrivé à cet âge, ne jette un regard en arrière et se remémore les mauvais et surtout les bons souvenirs ?

La Société de gymnastique Ancienne section faisait donc hier dimanche son cinquantenaire. La fête a débuté samedi par une retraite aux flambeaux ; elle a parcouru nos rues au milieu d'une foule compacte qui était de cœur avec les vétérans et les jeunes de la gymnastique.

Feux de bengale, fusées à profusion, etc., et le jeu de la Fontaine monumentale, s. v. p., rien n'a été oublié pour donner à ce jubilé un témoignage de l'appui que donne la Chaux-de-Fonds à la gymnastique.

Dimanche matin ont eu lieu les concours aux engins nationaux, jeux spéciaux, dont nous donnons plus loin les lauréats.

Pendant l'après-midi, nombreux étaient les spectateurs qui applaudissaient les luttes et revoyaient avec plaisir les exercices de la fête de Schaffhouse.

Le soir, à 8 heures, avait lieu le banquet dans la grande salle du Stand. La décoration, très sobre, avait cependant beaucoup de caractère. Après le premier coup de fourchette, on désigne comme majors de table MM. Spätig et Paul Girardin. Le premier donne lecture d'un grand nombre de dépêches, de lettres, parmi lesquelles nous notons celles de M. le préfet, qui regrette de ne pouvoir assister à la réunion, et de l'Orphéon qui, de la Tourne, a envoyé ses bons vœux.

M. Spätig annonce que, des fondateurs de la société, deux seuls sont encore vivants, ce sont MM. Constant Girard-Perregaux, de notre ville, et Lucien Landry, actuellement à Corcelles, et il lit une lettre de ce dernier qui fait appel aux jeunes en les invitant à vaincre leur paresse et ne jamais se laisser aller au découragement.

M. Arnold Jacot, président de l'Ancienne, prend ensuite la parole ; il salue les anciens qui, en 1848, ont fondé la section, et spécialement M. C. Girard-Perregaux ; une jeune fille remet à ce dernier un bouquet, simple mais cordial témoignage de reconnaissance des jeunes à leurs aînés.

M. Jacot remercie les autorités locales de leur appui, les sociétés locales de leur cordialité, la presse de ses bons services, et enfin M. Arnold Robert qui a bien voulu faire l'historique de la société et réunir dans une brochure, dont un exemplaire est remis à chacun des participants au banquet, les faits relatifs à la vie de l'Ancienne section. Un bouquet est également remis à M. Robert.

M. Girard-Perregaux monte à la tribune et veut d'abord embrasser la jeune fille qui lui a remis le bouquet, baiser qui est censé valoir pour tous les membres de l'Ancienne section ; il félicite la société des progrès acquis.

Vient ensuite M. Charles Nardin, qui lit une dépêche un peu macabre, si vous voulez, mais apporte les salutations des gyms.... d'en Haut à ceux... d'en Bas.

M. Arnold Robert, président du comité d'organisation, tient à remercier tous ses collègues, qui l'ont si bien secondé. Il fait l'éloge de la gymnastique et forme des vœux pour son développement croissant. Il fait un peu d'histoire et met en relief la belle figure du général Dufour. Il félicite le Conseil général de l'avoir désigné, ainsi que M. Reinhold, pour le représenter à cette fête.

M. Aug. Monnier, conseiller communal, prononce, au nom des autorités communales, un discours très bien tourné où il rappelle que, chez nous, depuis tout petits, nos gamins cherchent à être plus forts les uns que les autres. Il affirme que l'autorité communale sera heureuse de continuer son appui à la cause gymnastique.

M. Girard-Perregaux présente la première bannière de l'Ancienne, qui n'était pas brodée d'or, mais a droit cependant à la vénération, car en 1848 il fallait être patriote et républicain pour faire partie de la société ; il fallait l'être aussi pour lui offrir une bannière et c'est ce qu'étaient les dames qui la lui ont offerte. Il rappelle le souvenir de M. Louis-Ed. Robert-Brandt, qu'aujourd'hui lundi, on a conduit au champ du repos.

M. Ed. Perrochet, conseiller communal parle des hommes d'initiative qui ont fondé la section de gymnastique et par là contribué à celle de la République. Il en nomme plusieurs, entr'autres M. Jules Grandjean, qui a continué du reste, pendant toute sa vie, à faire naître et prospérer quantité d'entreprises, d'utilité publique.

Il donne en passant un souvenir au Dr Jeanneret, médecin de la section, actuellement à Genève, et au jeune Spiller, un des

membres de la section mort il y a peu de temps à la suite d'un accident.

Il invite les gymnastes d'aujourd'hui, auxquels leurs aînés ont légué la République, à développer et à soutenir l'œuvre de leurs devanciers, et porte son toast à la République.

M. Emile Freitag apprête les vœux de l'Abbeille et boit à l'entente indissoluble entre les deux sections.

M. Perrin, rédacteur du National, prononce un petit discours, en vers improvisés improvisés et très bien tournés ; il adresse ses compliments à l'Ancienne Section.

M. E. Ruchti, président du Comité central cantonal, a exprimé l'espoir que la meilleure entente ne cesserait d'unir tous les gymnastes du giron cantonal, et que tous travailleraient à la réussite de la prochaine fête fédérale sur notre sol.

Dans ce premier acte de la fête, les productions de la chorale, ainsi qu'un de charmants tableaux vivants, et enfin le clou de la soirée, une pièce de M. Ch. Nardin, *Le Potin à la chambre*, ou *Une nuit dans un concours de Gymnastique*, se disputent tour à tour les applaudissements des convives.

Dans le deuxième, dont M. Stocburger avait la direction générale, nous avons vu et entendu avec beaucoup de plaisir les Tyroliens de Frutigen, la Compagnie des Védettes de Sagne-Eglise, et admiré le cadeau de la Ménagerie Pianet, cadeau que nos lecteurs auront vu passer dans les rues cet après-midi.

La partie officielle est terminée, chacun raconte ou chante la sienne, comme à l'Ancienne, et il paraît que le jour était là quand les derniers invités reprenaient le chemin du logis.

Voici les résultats obtenus au concours local :

Engins	Points
1. Thiébaud Emile	110
2. Voisin Joseph	108
3. Jeanneret Louis	107
4. Régnier Léon	106 1/2
5. Favre Auguste	105 1/2
6. Droz Emile	104
7. Perret Eugène	102 1/2
8. Monnier Henri	101 1/2
9. Wuilleumier Edmond	98 1/2
10. Lager Charles	92 1/2
11. Matile Georges	89 1/2
12. Rufenacht Jules	88
13. Voisin Emile	82
14. Lebet Charles	82
15. Rieder Henri	81 1/2
16. Huguenin Arthur	81
17. Rebmann Emile	78
18. Steiner Paul	77
19. Rode Fritz	76
20. Rode Ernest	72
21. Dubois Jules	70
22. Wuilleumier Henri	67 1/2
23. Accola Ernest	67 1/2
24. Rauser Paul	66 1/2
25. Roy Léon	63 1/2
26. Wuilleumier Marcel	60 1/2
27. Maire Alfred	59
28. Lutolf Alois	57
29. Bolliger Armand	57
30. Girard Edmond	53
31. Bolliger Eugène	49
32. Robert Paul	47 1/2
33. Jacot Jules	47
34. Jeanneret Edgar	43
35. Flajoulol Georges	39
36. Ditisheim Edmond	33 1/2
37. Ziegler Charles	32 1/2
38. Calame James	32
39. Voumard Charles	31 1/2
40. Beurgi Oscar	31
41. Howald Fritz	28
42. Coster Achille	27 1/2
43. Droz Charles	27 1/2
44. Ditisheim Marc	25 1/2
45. Henry Auguste	22 1/2

Nationaux	Points
1. Frei André	114
2. Vuille Oscar	106
3. Rickli Emile	93
4. Maire William	86
5. Tissot Albert	81
6. Maire Henri	59
7. Jacot Zélim	57
8. Bauer Edouard	55
9. Heng Charles	46

Spéciaux	Points
1. Calame Arthur	0
1. Calame Frédéric	0
1. Rufenacht Jules	0
2. Huguenin Arthur	1 1/2
3. Régnier Léon	2

RECK	Absences
1. Favre Emile.	
2. Thiébaud Emile.	
3. Droz Emile.	

SAUT	Absences
1. Frei André.	
2. Vuille Oscar.	

Dernier Courrier et Dépêches

Londres, 27 septembre. — On télégraphie de Rome au Daily News que l'amiral Can-

varo a déclaré que la situation en Crète devait changer et que le temps est venu d'établir l'autonomie. L'amiral s'y emploiera énergiquement.

Londres, 27 septembre. — Les journaux publient une dépêche de New-York annonçant que le général Barros, président du Guatemala, est assiégé par les insurgés à Tchequemala.

Agence télégraphique suisse

Olten, 26 septembre. — L'assemblée du comité restreint du Parti Démocratique socialiste avec les membres du groupe de politique sociale, réunie à Olten samedi et dimanche, a décidé à l'unanimité de ne prendre encore aucune décision, pour le moment, sur les projets d'assurance, mais par contre de recommander l'adoption du rachat ; les efforts du groupe de politique sociale doivent tendre à donner au rachat une organisation aussi démocratique que possible.

Après la votation sur le rachat, l'assemblée générale des représentants du parti sera convoquée.

Bienne, 26 septembre. — L'Union suisse et la société Romande pour le développement de l'enseignement professionnel ont tenu aujourd'hui leur assemblée annuelle à l'Aula de l'Ecole secondaire des jeunes filles.

La société Romande s'est réunie à 9 heures, sous la présidence de M. Léon Genoud de Fribourg. Elle a adopté à l'unanimité la convention de Berne, portant l'entrée en bloc de la Société Romande dans l'Union suisse, et la fusion de la Revue suisse d'enseignement professionnel avec les *Blaetter fuer Berufsunterricht* de Zurich. Elle a nommé MM. Bouvin directeur de l'enseignement professionnel à Genève et Laporte professeur à Fribourg, membres du comité romand qui subsiste pour les besoins spéciaux de la Suisse Romande. Elle a nommé M. Genoud rédacteur en chef de la partie française de la nouvelle Revue.

L'Union suisse a eu son assemblée à 10 h., sous la présidence de M. Boss-Jegher. Elle a adopté les conclusions du rapport de MM. Volkart à Herisau et Clottu à Bienne, sur les cours d'instruction pour maîtres se destinant à l'enseignement dans les cours professionnels d'adultes. Elle a discuté longuement et adopté une partie des conclusions du rapport de M. Genoud sur ce sujet : « Après l'Ecole » recommandant l'instruction du dessin et des travaux manuels à l'école primaire, la fondation d'écoles professionnelles et de cours professionnels d'adultes avec un cycle de 3 ans (soit 3 hivers) et la publication pour la Suisse Romande, d'un petit journal mensuel destiné aux apprentis des cours professionnels. Elle a renvoyé à une commission spéciale un mémoire de M. Gilliard, professeur à Fleurier, sur l'enseignement du dessin à l'école primaire et pour les apprentis et ouvriers. Elle a nommé MM. Aimé Bouvier à Genève, Léon Genoud à Fribourg, Clottu à Bienne et Jeton à Lausanne, membres du comité central de l'Union suisse.

Lausanne, 26 septembre. — Dans la soirée familière qui a suivi la séance de samedi, il a été décidé d'adresser à la famille du conducteur Angst un télégramme de sympathie ; une collecte a été faite dans le but de déposer une couronne sur la tombe de la victime.

Dans la séance de dimanche, le comité central a été chargé de chercher à amener une fusion des sociétés des fonctionnaires fédéraux des postes, télégraphes et douanes, avec l'association des employés fédéraux des postes, télégraphes et douanes, pour la création d'un organe commun et d'un secrétariat général, chargé de résoudre les questions d'intérêt commun, tout en maintenant l'autonomie de chaque association. Le comité central présentera à ce sujet un rapport et des propositions à l'assemblée des délégués.

Affaire Huber

Fribourg, 27 septembre. — L'audience est reprise ce matin à 9 1/4 h. avec un vif succès de curiosité.

Le président annonce qu'il a entendu à Montreux le nommé Chaperon, qui est très malade, et qui a confirmé pleinement le contenu de son télégramme de samedi.

Le procureur général et le défenseur prennent successivement la parole, résumant leurs arguments et commentant les derniers incidents.

Le président (à Huber). — Avez-vous encore quelque chose à ajouter pour votre défense ?

Huber. — Je remercie mon défenseur.

Les débats sont clos. Le président commence son résumé, qui dure jusqu'à 1 1/2 h. L'accusation et la défense ayant toutes deux demandé que la question de savoir si le crime a été commis sur territoire fribourgeois soit posée au jury, la Cour se retire pour délibérer sur ce point. Elle rentre 1/4 d'heure après ; le président annonce qu'elle refuse cette demande, la question de for ayant déjà été tranchée par la chambre d'accusation. La question ne sera donc pas soumise au jury.

Le président fait ensuite au jury les recommandations d'usage, et à 2 h. précises le jury entre en délibérations.

A 2 h. 3/4 il rapporte son verdict, que voici :
1. Est-il constant que dans la nuit du 31 mars au 1^{er} avril, dans le train Genève-Berne, l'accusé Huber a donné la mort au conducteur postal Henri Angst ?

Réponse : Oui, à l'unanimité.

2. L'accusé est-il coupable ?
Réponse : Oui, à l'unanimité.

3. A-t-il agi avec préméditation ?
Réponse : Oui, à l'unanimité.

4. Est-il constant que dans le même fourgon postal, au même moment, il a enlevé un plis de fr. 200, le porte monnaie de Angst ?

Réponse : Oui, à l'unanimité.

5. L'accusé est-il coupable ?
Réponse : Oui, à l'unanimité.

6. Y a-t-il en sa faveur des circonstances atténuantes ?

Réponse : 11 oui, 1 non.
La Cour se retire pour délibérer.
A 3 h. 3/4, elle vient rendre son jugement. Huber est condamné à la réclusion à perpétuité.

Simla, 27 septembre. — Les tribus montagnardes du Sivat ont manifesté le désir de faire leur soumission, ainsi que les Mohmands et les Orakzais ; toutefois les Afridis qui sont avec eux s'opposeraient à la marche du général Laschand.

Liège, 27 septembre. — Mlle Marie Husmann et son « fiancé » M. Behrens ont été découverts dans un hôtel de Liège où ils étaient descendus sous un faux nom, par un frère de Mlle Husmann et un détective. Ils ont déclaré revenir de Londres, mais ne pas être mariés. Le « fiancé » avait encore sur lui 7,000 marks sur les 10,000 emportés par la jeune fille ; il a été arrêté tandis que Mlle Husmann rentrait à Essen avec son frère.

Fiume, 27 septembre. — Le nombre définitif des victimes du « Ika » est de 26. Il est maintenant établi que le capitaine a eu le temps de sauter dans un canot et de s'éloigner à force de rames.

Petersburg, 27 septembre. — On télégraphie de Ufa que le feu a éclaté hier matin dans la chambre de chauffe du vapeur *Amiral Gervais* ; les 200 passagers et l'équipage ont été surpris dans leur sommeil. Beaucoup ont sauté dans l'eau et se sont noyés ; quelques-uns sont restés dans les flammes, beaucoup ont été grièvement blessés.

Extrait de la Feuille officielle

Faillites

Etat de collocation

Eugène Petitpierre, ancien chef de la société en nom collectif « Coulin et Petitpierre », banquiers à Couvet. Délai d'opposition : 2 octobre 1897.

Louis Coulin, ancien chef de la société en nom collectif « Coulin et Petitpierre », banquiers à Couvet. Délai d'opposition : 2 octobre 1897.

Publications scolaires

Les Bayards. — Institutrice de la classe temporaire du quartier de La Chaux. Obligations : celles prévues par la loi. Traitement : 540 fr. Entrée en fonctions : le 15 octobre. Examen de concours : sera fixé ultérieurement.

Adresser les offres de services, avec pièces à l'appui, jusqu'au 30 septembre, au président de la commission scolaire et en informer le secrétariat du Département de l'instruction publique.

Les Ponts-de-Martel. — Institutrice de la classe mixte temporaire du Petit-Martel. Obligations : celles prévues par la loi. Traitement : 450 francs. Examen de concours : sera fixé ultérieurement. Entrée en fonctions : 1^{er} novembre.

Adresser les offres de services, avec pièces à l'appui, jusqu'au 5 octobre 1897, au président de la commission scolaire et en aviser le secrétariat du Département de l'instruction publique.

39 ct. le mètre Etoffes lavables Echantillons franco. Tableaux de modes colorés gratis. Ettinger & Co, Zurich.

E. MATHIEU-PLESSY

11, rue de Cluny — PARIS



ENCRE

adoptées par toutes les grandes Administrations de France & de l'Étranger.

ENCRE
MATHIEU-PLESSY

Chez tous les Papetiers.

A la Chaux-de-Fonds : Librairie - Papeterie A. COURVOISIER, place Neuve. Envoyer contre remboursement.

BANQUE FÉDÉRALE (Société anonyme) LA CHAUX-DE-FONDS

COURS DES CHANGES, 27 Septembre 1897. Nous sommes aujourd'hui, sans variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant, moins 1/2, 3/4, de commission, de papier bancaire sur :

Table of exchange rates for various locations including Paris, London, Amsterdam, Vienna, New-York, and others, listing rates for different terms and currencies.

Enchères publiques DE Bétail, Outils aratoires aux Eplatures

Pour cause de cessation de culture, M. Frédéric Jenzer, agriculteur, aux Eplatures, fera vendre aux enchères publiques, devant son domicile, le Lundi 4 Octobre, dès 1 h. du soir : 1 cheval de 5 ans, 10 vaches, 2 chars à pont 2 chars à échelles, 3 chars à lisier avec tonneaux à flèche, 1 char à brancard à 2 chevaux, 1 hache-paille, 1 van en bois et un en métal, 1 traineau de luxe, 1 petit char à ressorts, une grande glisse à 2 chevaux, 3 autres glisses, une charrette à double versoir, une herse, une petite charrette, une petite glisse pour conduire le lait, 2 bouillies, 2 brouettes, 1 harnais à l'anglaise, 2 harnais de travail, 14 sonnettes, 1 banc de menuisier et une quantité d'outils aratoires dont le détail est supprimé. Conditions : 3 mois de terme pour les échutes supérieures à 20 fr. moyennant cautions. La Chaux-de-Fonds, le 22 sept. 1897. Le Greffier de Paix, G. Henrloud. 18751-2

Enchères publiques d'objets mobiliers au SEIGNAT (Chaux-de-Fonds). Samedi 2 Octobre 1897, dès 2 h. après midi, il sera vendu aux enchères publiques, le mobilier de défunt HENRI-LOUIS HOURIET, se composant d'un lit, un bureau ancien genre, une pendule, une glace, 2 montres, des chaînes, du linge de corps et des habits, etc., etc. La vente aura lieu au comptant, au domicile du défunt. 18917-3 Greffe de Paix.

ATTENTION A louer, pour le 11 novembre prochain ou pour époque à convenir, rue de la Promenade 2, un magnifique premier étage de 8 pièces, chambre à bain, chambre de jardin, véranda avec pergola et jouissance d'un jardin d'agrément. n° 2350-c 18465-3 S'adr. à M. Alfred Guyot, gérant d'immeubles, rue du Parc 75.

ABAT-JOUR en soie. ABAT-JOUR en papier. ECRANS. VOILES p^r lampes. LAMPES colonne. LAMPES p^r pianos, nouveau système très pratique, à 2 fr. 50 pièce. BOUGIES fantaisie. GRAND CHOIX d'Articles nouveaux pour cadeaux AL 18442-301 Grand Bazar du Panier Fleuri

RURAL A louer pour le 23 avril prochain un rural de 8 vaches. 18888-2 S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

MAGASIN, 14, RUE DU PARC 14 Pour cause de changement de commerce, il sera fait un rabais de 20 % sur tous les articles en magasin. Pour les articles de représentations, tels que Soieries, Velours et Peluches, Tapis et Linoiléums, il ne sera pas fait de rabais. 18289-2 Se recommande, PERRENOUD-SPÉTIG

CHAPELLERIE 15, Léopold-Robert 15 Louis HAAS Successeur de F. ZIEGLER

Reçu ces derniers jours un magnifique assortiment de CHAPEAUX SOIE, MÉCANIQUES, dit « Claque » ET FEUTRE dans les formes et nuances les plus nouvelles, depuis l'article bon marché au plus fin. Toujours la Haute Nouveauté et la Qualité supérieure de feutre



RÉPARATIONS, COUPS DE FER, CONFORMATEUR 18500-3 Se recommande.

TAPIS Coco qualité anglaise AU Grand Bazar de La Chaux-de-Fonds (anciennement Bazar Wanner) 18821-5

VIN de VIAL TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT Au QUINA SUC DE VIANDE PHOSPHATE de CHAUX. Le TONIQUE le plus énergique pour Convalescents, Vieillards, Femmes, Enfants débiles et toutes personnes délicates. Le VIN de VIAL est l'association des médicaments les plus actifs pour combattre Anémie, Chlorose, Phtisie, Dyspepsie, Gastrites, Age critique, Epuisement nerveux, Débilité résultant de la vieillesse, longues convalescences et tout état de langueur et d'amaigrissement caractérisé par la perte de l'appétit et des forces. Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14, LYON.

Enchères publiques de Mobilier

L'administration de la masse en faillite Charles-E. Béruelin fera vendre aux enchères publiques, le Mercredi 29 Septembre 1897, dès 1 1/2 h. après-midi, à la rue Léopold Robert 78 (Brasserie de la Métropole), au 1^{er} étage, sur la mise à prix du dernier offrant, les objets mobiliers suivants, savoir : SALON : 1 canapé, 4 fauteuils, 2 chaises en velours brodé, 3 jeux rideaux peluche-soie, une console et une table noyer ciré, une grande glace, 1 régulateur, des tableaux, 1 lustre noir et or, 1 grand tapis fond de chambre. CHAMBRE A COUCHER, style Louis XV : 1 lit complet sculpté, une table de nuit, 1 lavabo, une armoire à glace sculptés et noyer ciré, une chaise longue, 2 jeux de rideaux de fenêtre et ciel de lit, 2 chaises fantaisie, une veilleuse, 1 tapis fond de chambre. CHAMBRE A MANGER, vieux chêne : 1 grand buffet de service, 6 chaises rembourrées moquette, 1 fauteuil, 1 divan moquette, 2 tables dont une à coulisse, 1 baromètre bois sculpté, 1 tapis fond de chambre, 1 jeu rideaux drap brodé, une pendule neuchâteloise grande sonnerie, 1 lustre à gaz. En outre, 1 lit complet, lavabo glace, 1 régulateur de comptoir, 1 calorifère, 1 fourneau à gaz, 1 potager et accessoires, 1 potager à gaz, 1 appareil à bain, baignoire et douche, de la batterie de cuisine, des paillasons. — Des vins en bouteilles : Neuchâtel rouge et blanc, Volvay, Muscat, Villeneuve, Barbera rouge, vin d'Italie, Sauterne, etc. 18575-1 n° 3378-c Office des faillites : H. Hoffmann.

RESULTAT des Essais du Lait du 21 au 22 Sept. 1897.

Table with columns: Noms, Prénoms et Domiciles, Butyre-mère, Densité du lait entier, Densité du lait stérilisé, Crème-mère, OBSERVATIONS. Lists various dairymen and their milk quality results.

Vins et produits d'Italie NEUCHÂTEL Rue du Seyon 30 CHAUX-DE-FONDS Rue de la Demoiselle 27 Vins du Piémont, de Toscane et de Sicile. Excellents vins de table en fûts et en bouteilles. Vente à l'exporté. 18470-7 Pâtes de Naples et de Gènes. — Riz de Novara. — Salami de Milan. — Lard salé. — Fromages Parmesan et Gorgonzola, etc. Se recommande, L. Migliorini.

OCCASION

A vendre le mobilier complet d'un comptoir d'horlogerie, consistant en : banques de différentes grandeurs, pupitre double, tabourets, tables, lanternes pour montres, établis avec layettes, horloge électrique, appareils à gaz, etc. Tous ces meubles en chêne massif et dans un excellent état de conservation seront vendus à de très favorables conditions, soit en bloc ou séparément. 18632-4 Pour traiter, s'adresser à MM. Henri Vuille et Charles-Oscar DuBois, gérants, rue St-Pierre 10, la Chaux-de-Fonds.

ALIMENT DE LA BASSECOUR Permet de nourrir une volaille pour 1/2 centime par jour. Contient le 10 % de sang desséché et du phosphate de chaux. Excite la ponte. En sacs de 10, 25 et 50 kgs à 0.30 le kg. — Vendu sous le Contrôle du Laboratoire Agricole de Lausanne. A. Panchaud Fabricant-Inventeur à VEVEY Médaille d'argent Exposition nationale. Dépôts à la Chaux-de-Fonds, chez MM. Guinand & Dupuis, nég. ; - Schneider-Nicolet, Fritz. 11106-44

Maison à vendre

A vendre de gré à gré et à de favorables conditions, une maison située à la Chaux-de-Fonds, dans une rue fréquentée. Cette maison renferme un café, une boulangerie et 5 logements. Les locaux peuvent être aménagés pour l'exercice de métiers, tels que : menuisier, ferblantier et autres. Excellente occasion pour un artisan entreprenant désirant s'établir. S'adresser en l'Etude A. MONNIER, avocat, rue Neuve 6, entrée Place du Marché. 18880-2

A louer

pour St-Martin prochaine, un logement de une chambre avec cuisine et dépendances, situé sur la place du Marché, dans maison d'ordre. Convientrait à personne seule, travaillant chez elle. Références exigées. 18844-5 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Etude J. Cuhe

DOCTEUR EN DROIT RUE LÉOPOLD-ROBERT 26

A louer pour tout de suite Parc 88 : 3me étage de 2 pièces, cuisine et dépendances. Prix : fr. 360. — 3me étage de 2 pièces, cuisine et dépendances. Prix : fr. 300. 2 magasins indépendants. 18665-2

Atelier

à louer de suite ou pour époque à convenir, 6 fenêtres. Prix modéré; convient pour tout genre d'industrie. S'adresser à l'Etude du notaire Charles Barbier, rue de la Paix 19. 10054-24*

Etude du not. C. BARBIER

19, Rue de la Paix, 19

A LOUER

pour Saint-Martin 1897 : Bel-Air 9 a, premier étage de 2 pièces et dépendances. — 850 fr. 11287-16*

Industrie 7, deuxième étage de 3 pièces et dépendances. — 470 fr. 11288

Doubs 77. Beau pignon de 2 pièces, avec tourelle. 80 fr. par mois. 12480-9*

A louer

pour St-Georges 1898 un beau rez-de-chaussée de 3 chambres, avec corridor, cuisine et grandes dépendances, situé rue du Parc 71. S'adr. pour le visiter, chez M. Charles Ottone, au premier étage. 18841-2*

A VENDRE

un balancier tout neuf, d'occasion, avec vis de 60 m/m, complet. Un petit balancier extra de précision, sans vis. Nouveau système. S'adresser Fabrique de Machines, à Noiraigue. 18839-5

Souffrez-vous de fourmillements dans les membres ou d'engourdissements des extrémités ou d'autres accidents nerveux aussi désagréables qu'inquiétants? Dans ce cas n'hésitez pas d'essayer l'ESSENCE GENEVOISE de la Pharmacie G. Faul, à Genève, rue des Pâquis 12, et de faire des lavages d'eau froide en l'y ajoutant. Vous éprouverez immédiatement un soulagement sensible. Prix du flacon : 2 fr. c-2 En vente chez M. le docteur A. Bourquin, pharmacien, Chaux-de-Fonds. — Demandez le prospectus gratuit.

GAUFRETTES au Chocolat sont marquées



Se trouvent dans les principaux Magasins de Confectionneries et Epicerie fines. Dépôt général : A. NICOU, Genève.

Plombes à plomber et plombs A WALLER, rue Léop-Rob 80

MAGASIN DE Charcuterie et Comestibles

SUCCURSALE DE LA CHARCUTERIE SUISSE 79, Rue de la Serre 79

Excellente Choucroute Toujours bien assorti en Viande fraîche, salée et fumée Mardis et Jendis

Boudin Jambon extra. — Salami 1^{re} qualité. COMESTIBLES et EPICERIE

BISCUITS FINS — Se recommande. Samuel Mæder. Tous les samedis CHOUCRUTE ASSORTIE pour emporter. 18746-1

Société de Consommation

Jaquet-Droz 27. Parc 54. Industrie 1. 111, Demoiselle 111.

Cacao à l'avoine ouvert, marchandise de 1^{re} qualité.

Toujours le Cacao à l'avoine de Kassel en tablettes.

Le Tormentille est le meilleur savon pour faire disparaître toutes les impuretés du teint. Immense succès, le morceau 60 c.

Eau de Cologne Johann-Maria Farina, 95 c. le flacon.

TRIPOLI ELECTRIQUE le paquet, 10 c.

Remise, grange et écurie à louer pour St-Martin 1897. Place pour 6 chevaux. Conditions favorables. S'adresser à l'Etude du notaire Ch. Barbier, rue de la Paix 19. 12478-9*

Local A louer dès maintenant ou pour époque à convenir, à proximité de la place du Marché: un local convenant pour divers métiers ou pour maraicher. S'adresser en l'Etude du notaire Charles Barbier, rue de la Paix 19. 13078-1

MAGASIN A louer pour le 11 novembre prochain ou pour époque à convenir, rue des Granges 6, un magasin avec 3 pièces, cuisine et dépendances. Prix modéré. — S'adresser à M. Alfred Guyot, gérant, rue du Parc 75. 18481-3

- Fin de Saison -

Tous les articles suivants : Chapeaux de paille. Tabliers d'enfants. Tailles blouses. sont vendus avec un fort rabais. 1487-111

Gants. Ruches. Dentelles. Rubans. Cravates. Bretelles. Casquettes. Camisoles. Chaussettes. ECHARPES pour gymnastes, etc.

Au Bazar Neuchâtelois

— Occasion — Encore quelques OMBRELLES vendues avec 10% de rabais.

possèdent des milliers d'hectares de bois : ils ont chacun leurs gardes spéciaux, habillés de bleu ou de vert, leurs maisons forestières, leurs poteaux indicateurs, leurs chemins d'exploitation.

Le gibier abonde, les braconniers ne sont pas rares, la vie que mènent les bûcherons, les charbonniers est encore des plus primitives : il y a un peu des mœurs des Indiens des forêts vierges de l'Amérique du Nord dans les habitudes des ces gens de la druidique forêt de Champagne.

Sept heures du soir, il ne neige pas mais il pleut, il pleut comme il a plu la veille, comme il pleuvra le lendemain, il pleut et la pluie qui tombe est glacée, la nuit est si noire que l'on peut se croire enfermé dans un four, les chemins sont si détremés qu'on ne sait où poser les pieds : il fait en résumé un temps à ne pas oser mettre un chien dehors.

Cela dans les rues du village de Mont-mort ; mais que dire de l'obscurité et des chemins à trois quarts de lieue du village, au delà d'une plaine de terres de labour, sur les bords de la forêt de Bellefontaine où se dressaient les trois ou quatre maisons qui formaient le hameau des Granges.

Une ferme, habitations et écurie, puis bien plus loin, touchant à la forêt même, une mesure entourée d'un jardin : voilà Les Granges.

A la ferme vivait une veuve et ses enfants encore jeunes, deux fils et deux filles, plus un vieux domestique de culture : la mère Henriot, dont le mari était mort à la peine et qui avait continué le bail avec l'aide de François, le valet, en attendant que ses garçons fussent en âge de faire valoir eux-mêmes.

Dans la mesure un homme douteux, sinistre, craint, ce qu'on appelle dans le pays un *homme de nuit*, c'est à dire un individu vivant de rapines, de braconnage, un ennemi de la propriété d'autrui, du gibier et des gardes, un habitué de la correctionnelle : Joseph Bonneau de son nom véritable, mais qu'on ne connaissait que sous le sobriquet de *Le Renard*.

Le Renard était paresseux, ivrogne, méchant, voleur : il avait tous les vices, et sa femme, Ambrosine Jeanson dite *La Vipère*, valait, si possible, encore moins que lui.

Ils étaient, l'un comme l'autre, capables de tout : on les redoutait, on les fuyait, mais néanmoins par lâcheté on n'osait pas encore trop leur faire grise mine, aimant mieux les avoir dans la main qu'à dos, quitte même à s'imposer quelques sacrifices pour arriver à ce résultat.

Le Renard et *La Vipère* n'avaient donc en apparence personne contre eux ; on ne se plaignait point de leurs visites quémanteuses, on ne dénonçait pas leurs vols à la gendarmerie, mais ils étaient bien les parias de Mont-mort, la plaie sociale du village, la terreur des hameaux, des fermes et des maisons forestières de la contrée.

Cette année 1870 calamiteuse pour tous les braves gens était, au contraire, une année de fortune pour les deux brigands : plus de gardes à craindre, plus de gendarmes à fuir, du bois et du gibier à discrétion, du tabac et de l'eau-de-vie à passer en contrebande, des poules, des lapins à voler sans gêne, tous les mauvais coups étant mis sur le compte des déserteurs français, des pillards allemands.

Aussi Le Renard et sa digne compagne eussent-ils voulu que la guerre durât toujours, que les malheurs de

la patrie s'aggravassent encore : ils étaient de l'espèce de ceux qui ne pêchent qu'en eau trouble, comme les corbeaux ils ne vivaient que sur les cadavres.

Ce soir-là Le Renard, qui avait fait une bonne journée en allant vendre à la ville un chevreuil et trois lièvres, gibier destiné à la table des officiers prussiens, Le Renard se disposait, contre son ordinaire, à se mettre au lit, car des Granges à la ville il y avait sept bonnes lieues, ce qui doublé par le retour lui en faisait une quinzaine dans les jambes.

En attendant, il fumait son brûle-gueule, buvait de l'eau-de-vie dans un gobelet de fer blanc, attisait le feu et caressait les oreilles d'un chien de chasse tout crotté qui dormait sur la plaque du foyer.

La Vipère grommelait tout en relavant la marmite et les trois assiettes qui avaient servi au repas, tout en versant sur des tranches de pain, dans deux écuelles séparées, une pour le chien et l'autre pour les chats, l'eau grasse qu'elle avait recueillie.

Le Renard était évidemment de très bonne humeur, car il se donnait la peine de répondre à sa moitié au lieu de prendre un balai, une chaise ou n'importe quoi et de le lui casser, comme tant d'autres fois il l'avait fait, sur le dos.

Le sujet de la querelle entre ces deux estimables personnes était le prix auquel le braconnier avait cédé au maître d'hôtel de la ville, et le chevreuil et les trois lièvres.

— Il n'y a pas de bon sens, glapissait la mégère, de donner un brocart de toute beauté et puis encore trois bouquins qui pesaient ensemble vingt-cinq livres pour trente francs ! Avec cela qu'il a fallu perdre une journée et autant dire une nuit pour les porter, et s'éreinter, et courir des risques pour plus tard quand les Prussiens ne seront plus là et que ces canailles de gardes, qui n'oublient pas, nous retomberont dessus. Non, il n'y a pas de bon sens, c'est à dégoûter du métier et autant se jeter à l'eau tout de suite ou se laisser crever de faim !

— Te tairas-tu, fainéante ? répondait Le Renard. Si quelqu'un a peiné ce n'est pas toi ; s'il y a des reins qui sont meurtris ce ne sont pas les tiens, hein ? Tu étais au lit quand je suis parti et je t'ai trouvée buvant ton café au coin du feu quand je suis rentré ; il me semble que tu n'a pas eu grand mal à le porter et à vendre le gibier que... j'avais pris.

— Tout ça ce n'est pas la question ! Il ne s'agit pas de savoir qui a pris et porté le gibier, on sait bien que ce n'est pas l'affaire d'une femme d'aller tendre des collets et de courir les chemins avec un chevreuil sur les épaules ; moi, j'ai mon ménage à faire, j'avais la soupe...

— Elle était fameuse ta soupe, parlons-en !

— Gourmand, va, je sais bien pourquoi tu ne l'as pas trouvée de ton goût ; c'est que tu avais bâfré chez le gargotier, bâfré et bu à rouler sous la table. Ah, je suis vraiment sotte de chercher où a pu passer l'argent ! Ton gibier tu l'as vendu cinquante francs, mais tu en as avalé vingt, ou si tu ne les as pas encore avalés tu me les caches pour les avaler, et les avaler tout seul comme un ladre que tu es, un autre jour ; la voilà la vérité.

(A suivre.)

LA LECTURE DES FAMILLES

FEUILLETON

— DE —

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Prix d'abonnement: Un an, fr. 10; six mois, fr. 5⁵⁰; trois mois, fr. 3.

LE DRAME AU VILLAGE

— LA —

TIREUSE DE CARTES

PAR

LAMY DU VERGER

I

La mort du Capitaine.

En Champagne, septembre, l'année terrible, au moment où, après avoir rompu la digue que la France a essayé d'opposer à leur invasion, les troupes allemandes débordent dans tout l'Est, s'avancant à marches forcées vers Châlons, Reims, Paris.

Sur une des grandes routes par lesquelles on les attend, d'heure en heure, quelques dizaines de soldats d'un régiment de ligne d'arrière-garde sont là, l'œil au guet, le doigt sur la détente, prêts à faire feu et à se replier ensuite de l'autre côté de la Marne, vers les bois profonds qui bordent l'horizon.

Le seul officier qui reste, un capitaine, a placé ses hommes un peu partout, ici et là, dans les cours, les greniers, le jardin d'une ferme dont les bâtiments s'élèvent à droite et à gauche de la route; lui-même va et vient, courant, appelant, faisant des recommandations, donnant des ordres.

Il se nomme M. de la Héronnière et est aussi estimé qu'aimé par ses supérieurs comme par ses soldats: il réalisait le type idéal de l'officier français, beau, brave, modeste, loyal, généreux.

Dès le matin il a distribué, pour toute la compagnie, du vin et du tabac à ses propres frais; puis il a engagé chacun à faire comme lui: à songer à la mort prochaine, possible, à mettre en ordre ses petites affaires pour ensuite ne plus penser qu'à se bien battre, à tenir bien haut le drapeau de la patrie.

La journée est chaude, la poussière épaisse, le soleil

aveuglant; deux heures, trois heures ont déjà sonné à la vieille horloge de bois peint qui orne la cuisine de la ferme, et les Allemands ne se sont pas encore ni montrés en colonne, ni même annoncés par les galopades lointaines de quelques uhlands.

Quatre heures et toujours rien; la campagne va bientôt se voiler de brume et le péril deviendra plus difficile à conjurer dans la nuit. Aussi le capitaine se multiplie-t-il, faisant le tour de la ferme et s'avancant, seul, fort loin sur la route, avec sa jumelle à la main, pour explorer du regard, pour fouiller tous les coins boisés, tous les espaces vides de la plaine.

Une dernière fois il est revenu de la ferme à la route, quand il lui semble voir la ligne de l'horizon se déplacer, se rapprocher en ondulant; alors précipitamment, courbé en deux, il a couru avertir les groupes divers de ses hommes, il leur a commandé, à voix basse, de se tenir plus que jamais sur le qui-vive.

Dix minutes plus tard un régiment d'infanterie bavaoise aux tuniques bleues et aux casques à la chenille noire était en vue! cinq autres minutes ensuite il essuyait le feu des soldats de M. de La Héronnière et y répondait, après s'être brusquement arrêté, par des décharges successives.

Le capitaine avait reçu l'ordre de tenir le plus longtemps possible dans la ferme, aussi ne s'effrayait-il point de la masse énorme des troupes ennemies qui allait sans cesse en augmentant, aussi ne s'effrayait-il pas davantage en entendant et en constatant que le canon se joignait aux fusils pour couvrir la ferme d'une pluie de balles et de mitraille.

Héroïquement il resta à son poste et fit rester ses hommes au leur, attendant qu'ils n'eussent plus une seule cartouche pour prendre avec eux et au pas gymnastique la direction d'un pont de la Marne qu'il lui faudrait encore faire sauter.

Les Allemands ne sachant point s'ils avaient affaire à une forte colonne française hésitaient à s'avancer, d'autant plus que la nuit, une nuit hâtive de septembre, tombait rapidement et ne leur permettait pas de se rendre compte des proportions de l'obstacle qui les arrêtait.

Il arriva cependant un moment où les munitions des Français furent épuisées, où leur feu cessa et où, protégés par les murs du derrière de la ferme, ils purent fuir vers la rivière.

Le capitaine ne quitta la position que le dernier, avec à ses côtés un jeune soldat qu'il affectionnait beaucoup et qu'il chargeait de préférence des missions difficiles, secrètes qui se présentaient au cours de la campagne.

C'était cependant un tout jeune homme que Savinien

Lefèvre, un engagé de la veille, mais fils et petit-fils de soldats, il avait l'âme ardente, le cœur haut placé; et il avait bien prouvé qu'il était fils de race vaillante en avançant l'âge auquel on pouvait l'appeler au service de la France, en s'engageant à dix-sept ans, à dix-sept ans et quoique fils de veuve.

M. de La Héronnière l'avait tout de suite jugé à sa valeur et tout de suite il l'avait aimé.

Cependant, dès que le feu des Français avait cessé, les Allemands s'étaient avancés de leur pas automatique sur la grande route blanche vers la ferme à moitié démolie, en flammes; les casques formaient une sorte de flot lent, jaune, miroitant, qui bientôt battit les murs, les enveloppa, les escalada.

Quand ils se furent assurés qu'ils n'avaient plus à craindre la baïonnette d'aucun pantalon rouge, les Bavarois recommencèrent leurs décharges dans la direction où se devaient trouver les Français en retraite.

Une de ces décharges arriva jusqu'aux derniers fuyards, jusqu'à M. de la Héronnière et à Savinien.

Le capitaine qui marchait à reculons, pas à pas, observant l'ennemi, faisant un rempart de son corps à ceux de ses hommes que la fatigue empêchait de fuir aussi vite qu'ils l'eussent voulu, le capitaine fut atteint d'une balle en pleine poitrine et tomba.

A Savinien qui s'était élancé pour le soutenir, le relever, il dit :

— Je suis gravement blessé, mon ami, sans doute blessé à mort, tu vas donc rester quelques minutes, oh, pas longtemps va, car il te faudra fuir, tu vas rester afin que je te confie mes dernières volontés !

Et aux autres soldats qui revenaient généreusement sur leurs pas et s'offraient pour l'emporter dans leurs bras, il cria d'une voix encore forte, d'une voix de bonté et de commandement :

— Merci, mes enfants, merci ! Laissez-moi où je suis et gardez-vous pour la patrie. Courage et adieu ! En avant... toujours... sans peur et sans reproche. . Sauvez-vous, adieu !

A genoux, avec, au cœur, une angoisse qui faisait trembler ses mains, avec, aux lèvres, une prière ardente, mais sans terreur aucune des balles qui passaient par gerbes avec un sifflement musical et sinistre, Lefèvre déboutonnait la tunique du capitaine, étanchait le sang avec son mouchoir de poche, essayait de faire avaler au blessé quelques gorgées de l'eau-de-vie de son bidon.

M. de La Héronnière ne le laissa pas continuer, mais lui prenant une main qu'il serra fortement dans les siennes :

— Ecoute, mon ami, dit-il, ne perds pas ton temps à vouloir me soulager, je vais mourir; mais retiens bien ce que je vais te dire, fais exactement ce que je vais te demander et tu m'auras donné la seule consolation que je puisse encore espérer sur terre.... J'ai confiance en toi, Savinien, il y a peu de temps que je te connais, mais je t'ai vu respecter tes chefs, garder précieusement le souvenir de ta mère, ne pas craindre la mort, et je me suis dit que tu étais un caractère, une âme forte; or, il n'y en a guère, même parmi les soldats, et c'est pourquoi tout de suite je me suis attaché à toi comme à un fils.

Lefèvre sanglotant et toujours agenouillé, toujours désireux de diminuer les souffrances de son chef, de l'abriter contre de nouvelles blessures, se multipliait en

petits soins, lui faisait, du côté de la ferme, un rempart de son corps.

Heureusement que les Bavarois se contentaient de tirer au hasard, mais sans pouvoir distinguer et surtout sans avancer.

— Oh ! mon capitaine, mon capitaine, répétait le pauvre garçon, ne me dites pas que vous allez mourir ! Je vous emporterai quand la nuit sera tout à fait venue; cela ne me fatiguera pas, je suis fort; et le major vous soignera, et on vous guérira, et vous nous resterez, mon capitaine... Non, non, il ne faut pas mourir !

— Ne te déssole pas, mon ami, mais laisse-moi plutôt achever mes recommandations en prêtant, malgré ton trouble, une oreille attentive à mes paroles... Soldat, je devais ma vie à mon pays, et je lui en fais le sacrifice volontiers; mais la France n'était pas mon seul amour ici-bas, je vais abandonner mon unique enfant, ma Jeanne, dont la mère est déjà partie pour le pays des anges... Ma Jeanne, voilà mon vrai souci, mon grand regret de mourir; ma Jeanne sans défense, ma Jeanne contre laquelle vont se liguier des ennemis acharnés, ma Jeanne !

Et le capitaine ne put réprimer un soupir d'amère tristesse en même temps que par un effort violent il tentait de se relever, de lutter debout contre l'agonie.

Mais il chancela et relomba lourdement sur le sol, malgré le secours de Lefèvre.

— C'est bien fini, va, mon pauvre garçon, murmura-t-il après quelques secondes. C'est bien fini !... Dépêchons-nous, car... je ne pourrais pas avoir le temps d'achever. Dès que tu seras libre, tu iras trouver ma fille, ma Jeanne, là-bas, en Bourgogne, au château de La Héronnière, sur les bords de l'Yonne, du côté d'Auxerre; tu trouveras la reste toutes les indications nécessaires dans la lettre que tu prendras dans ma sacoche. Tu iras trouver ma Jeanne, et tu lui diras que la dernière pensée de son père a été pour elle; que je suis parti rejoindre sa maman, mais que nous veillerons sur elle, car pour leurs enfants le cœur des pères et des mères, même dans la tombe, ne saurait s'endormir jamais. Dis... Dis...

— Je vous en prie, mon capitaine, soulevez-vous un peu, buvez une gorgée d'eau-de-vie, cela vous remettra, interrompit Lefèvre qui entendait le râle monter de plus en plus fort dans la poitrine du mourant, qui le sentait peser de plus en plus sur ses bras.

M. de La Héronnière but, passa la main sur son front inondé d'une sueur glacée, sur ses yeux déjà troubles et continua :

— Dis-lui de rester toute sa vie digne de ceux qui l'ont tant aimée, digne de sa sainte mère, digne de son père qui meurt en soldat. . Dis-lui surtout de se méfier de . de celui dont le nom est écrit au long dans la lettre de la sacoche. . Pour toi, Savinien, garde ma montre et mon revolver en souvenir de ton capitaine; prends sa sacoche et obéis-lui quand il va t'ordonner de le laisser là où il se trouve et de t'enfuir.

— Jamais, mon capitaine, jamais je ne vous abandonnerai !

— Il le faut cependant, mon ami.

— Jamais !

— Je te l'ordonne ! Agir autrement serait de la folie; tu compromets tout en t'exposant à être toi-même tué, pris, dépouillé. Qui alors remplira mes dernières volontés ? Tu veux donc m'enlever cette immense consolation

de savoir, en mourant, que ma fille recevra plus tard et mes adieux et mes conseils, et mon testament? Va-t-en, te dis-je, tu as déjà trop tardé; va-t-en pour ma tranquillité, va-t-en pour la paix de mon agonie.

— Mais que vont faire de vous les Allemands quand ils vous rejoindront?

— Peu importe! Ils ne me prendront pas vivant toujours, car... car je n'en ai plus que pour quelques minutes... Après la guerre, reviens si tu veux, cherche où mon cadavre aura été déposé, indique ma tombe à ma fille, si toutefois j'ai une tombe, afin qu'elle y puisse venir s'agenouiller. Pour l'instant ton capitaine te commande de prendre sa montre, sa bague, son revolver; de les mettre dans la sacoche, de soigneusement cacher la sacoche dans ton sac et de t'en aller.

— Mon capitaine!

— Ton capitaine ordonne, tu n'as pas à discuter mais à obéir!

— Qu'il soit donc fait selon votre volonté.

Et Lefèvre tira la bague armoriée du doigt de M. La Héronnière, prit la montre dans le gousset, les plaça toutes deux dans la sacoche où déjà se trouvait la lettre indiquée; puis il déboucla son sac, écarta ses chemises, plaça la sacoche et remit le sac sur ses épaules.

Il partait, quand d'un geste le capitaine le rappela auprès de lui, tout contre lui, et lui dit, en mots entrecoupés, car la mort venait, venait vite:

— Embrasse-moi, Savinien, embrasse-moi, ami, embrasse-moi, cher petit soldat de France; ton baiser, à toi qui portes sa glorieuse livrée, ton baiser sera celui que me donne la Patrie, la Patrie, notre mère à tous deux, la Patrie pour laquelle je meurs!

Et s'agenouillant, avec, sur la figure, le recueillement attendri d'un homme qui va accomplir un acte auguste, Savinien Lefèvre baisa le front de M. de La Héronnière.

Puis en courant il disparut dans la nuit; mais il n'était pas encore arrivé au pont de la Marne qui devait le sauver des Allemands, que ceux-ci dépassant enfin, et avec une prudente lenteur, les murs de la ferme incendiée rejoignaient le capitaine d'infanterie étendu à terre.

M. de La Héronnière, heureusement pour lui, était mort et l'ennemi, au lieu d'un prisonnier à faire, n'eut à s'occuper que d'un cadavre.

Les officiers bavares se découvrirent respectueusement, firent à la hâte creuser un trou, y couchèrent le capitaine avec son épée sur la poitrine, marquèrent sa sépulture d'une borne arrachée à une raie de champ, puis passèrent.

Ainsi le voulait la guerre cruelle: aujourd'hui c'était son tour de mourir pour la France, demain ce serait le leur de mourir pour l'empereur Guillaume.

Lefèvre, pendant ce temps-là, avait passé la rivière et rejoint ses camarades campés sur la lisière des grands bois.

Il pleurait son capitaine et se jurait bien d'accomplir au plus vite la mission sacrée dont il lui avait fait l'honneur de le charger; mais des mois et encore des mois, des années et encore des années le séparaient du jour où il pourrait remettre à Jeanne de La Héronnière le testament de son père, lui répéter ses dernières paroles.

La guerre, les défaites successives, la captivité, l'hiver mettaient, dès le lendemain, un monde entre le petit soldat dévoué et la fille de son chef.

L'orpheline était à la merci de ces ennemis que le père mourant avait craint pour elle, ennemis qui n'attendaient que la disparition de son protecteur pour la dévorer; car Jeanne de La Héronnière était riche, et sa fortune avait de longue date excité des convoitises criminelles, soulevé contre sa frêle et innocente personne des haines féroces.

II

Chez le braconnier.

Qui ne se rappelle la singulière, l'épouvantable situation de la province, des cantons perdus de France pendant l'horrible hiver de 1870-1871.

Toute l'attention était concentrée sur Paris, sur la tête que les Allemands voulaient couper pour faire à jamais du pays un corps sans âme, toutes les sympathies allaient à Paris; mais combien dignes de pitié étaient les départements, certaines régions en particulier.

Plus d'hommes dans les villages, plus de bestiaux, pas de pain, des épidémies, un froid rigoureux et le brigandage organisé puisqu'il n'y avait plus non plus d'autorité reconnue, plus de gardes, de gendarmes: on en était venu à désirer la présence des Allemands, qui, aussitôt arrivés, se chargeaient de la police, des chemins de fer, de la poste, du ravitaillement.

Et encore cela ne pouvait avoir lieu que dans les centres importants; dans les campagnes écartées, les malfaiteurs régnaient en maîtres sur des populations terrifiées, affamées, sur des vieillards et des femmes: aussi quels pillages, quels méfaits, quels attentats, quels crimes datent de cette époque et sont toujours restés impunis!

Les ennemis de Mlle de La Héronnière s'étaient dit, eux aussi, que l'heure était propice; et moins de trois mois après la mort du capitaine, mort qu'ils ignorèrent assez longtemps à cause de la difficulté des communications, moins de trois mois après, c'est à dire en décembre, ils commencèrent leurs ténébreuses opérations.

M. de La Héronnière avait rougi de son sang la terre de la vieille Champagne du côté de Châlons, alors que le berceau de sa famille, ses propriétés se trouvaient en Bourgogne, sur les bords de l'Yonne; et c'est encore en Champagne, mais dans une partie de la Champagne toute différente de celle de Vitry-le-François, Châlons et Reims qu'il nous faut revenir pour y découvrir les forêts profondes, les hameaux, la bourgade qui vont être le théâtre du drame, conséquence de la mort du brave officier bourguignon.

Il était écrit que la fille souffrirait, lutterait, triompherait dans cette même province où son père était mort pour la patrie.

J'ai dit qu'il s'agissait d'une Champagne toute différente de la Champagne pouilleuse, d'une Champagne verdoyante, humide, boisée: nous sommes dans un canton de la Haute-Marne, canton que traverse une seule grande route et dont le chemin de fer frôle un angle avec deux ou trois petites stations, ce qui revient à dire que plus de vingt lieues de terres et surtout de forêts, huit ou dix villages de ce canton sont absolument isolés des centres importants.

De grands seigneurs, de riches industriels, l'Etat, y

Boucherie-Charcuterie A. ZIMMER Place DuBois.

Première qualité, Bœuf, Veau, Porc, Mouton.

Tous les jours, bien assorti en Charcuterie fine. — Cervelas et Gendarmes, à 15 c. Saucisses de Vienne, à 20 c. la paire. Saucisses de Francfort, à 50 c. la paire. — Tous les Mardis matin, BOUDIN, et Saucisses au foie allemandes. CHOUGROUTE de première qualité. 14074-82 Se recommande, A. Zimmer.

Mécanicien

Une fabrique de pendants, couronnes et anneaux demande de suite un bon ouvrier-mécanicien, connaissant la partie, ainsi qu'un jeune et robuste

Fondeur-dégrossisseur Adresser les offres sous K-2450-G à l'agence Haasenstain & Vogler, Ville. 14099-3

On demande pour un magasin de détail un JEUNE HOMME de 16 à 18 ans, désirant se perfectionner dans le commerce; entrée de suite. — Envoyer offres et références, sous initiales A. Z. 14075, au bureau de l'IMPARTIAL. 14075-3

Tapissier-Matelasier

se recommande aux personnes de la localité et des environs pour le remontage des matelas, paillasses à ressorts, canapés, etc., et en général pour tout ce qui concerne sa profession. Prix modérés. — S'adr. à M. ALF. QUILLET, rue du Progrès 99a, au 2^e étage, à gauche. 14098-3

Fourneau inextinguible

pour grand local, excellent système, presque neuf, à vendre pour cause d'établissement de chauffage central. — S'adresser au Grand Bazar du Panier Fleuri. 14078-3

Il vient d'arriver du MAGGI en flacons depuis 50 c. et en tubes de 15 et de 10 c., ainsi que des Potages à la minute chez Marie Donche-Gay-Picot, rue du Doubs 113. 14086-1

A louer

pour le 11 novembre 1897, un APPARTEMENT de 2 pièces, dépendances et jardin, situé rue de Gibraltar 13. — Prix: 23 fr. par mois. S'adresser à M. P.-G. Gentil, gérant, rue du Parc 83. 13942-2

Commis. Un jeune homme sérieux, ayant travaillé pendant 4 ans dans une fabrique d'horlogerie, cherche place analogue ou comme commis voyageur dans la Suisse romande. Faute de place la personne serait disposée à aller à l'étranger. Adresser les offres sous initiales C. P. 14094, au bureau de l'IMPARTIAL. 14094-3

Comptable-correspondant 26 ans, sérieux et actif et connaissant les deux langues, cherche place. Bonnes références. Prétentions modestes. — Adresser les offres sous initiales W. M. poste restante. 14041-6

Un jeune homme de 21 ans, connaissant l'anglais, l'allemand et le français, cherche place dans un bureau ou comptoir pour se perfectionner dans la correspondance française. Prétentions modestes. — Offres sous chiffres W. M. 14039, au bureau de l'IMPARTIAL. 14039-3

Une demoiselle de toute moralité, cherche place pour servir dans un magasin. 14067-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Finisseuse. Une bonne finisseuse de boîtes argent ayant l'habitude des boîtes niellées, entreprendrait 15 à 18 cartons de boîtes à finir par jour. Ouvrage prompt. 13908-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Assujettie. Une demoiselle cherche place comme assujettie tailleur. — S'adresser chez M. G. Sandoz, rue du Grenier 1. 13953-2

Le Bureau de Placement central, rue de l'Industrie 6, offre quatre sommières et demande des filles pour aider, ainsi que des cuisinières. 13617-2

Un homme de toute moralité, père de famille, demande une place quelconque; bonnes références sont à disposition. 13897-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Apprentie. Une fille de 19 ans désire trouver place comme apprentie polisseuse d'aciers, chez des personnes de toute moralité. — S'adresser rue de l'Industrie 28, au 3^e étage. 13955-2

Régleur. On demande, dans un comptoir, un régleur ou une réglease pour faire les retouches de réglages grandes pièces. 14043-3 S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

Repasseur. Un bon repasseur et plusieurs remonteurs pour Roskopf sont demandés de suite. 14042-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Débris. On demande une ouvrière ou une assujettie. 14100-3 S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

Graveurs. On demande un bon graveur sachant tracer et champléver l'émail et un millefeuilleur. — S'adresser à M. Jean Imhoff, rue de la Demoiselle 57. 14066-8

Commissionnaire. Un commissionnaire de toute moralité pourrait entrer immédiatement à la fabrique de boîtes or Emile Huguenin fils & Cie, rue du Doubs 135. 14056-3

Jeune fille. On demande une jeune fille pour s'aider au ménage; elle aurait l'occasion d'apprendre le français et de se perfectionner dans la cuisine. — S'adresser à Mme Boillon, rue de la Demoiselle 14. 14045-3

Jeune fille. On demande une jeune fille pour aider au ménage et connaissant quelque peu la cuisine. — S'adr. rue de la Demoiselle 126, au rez-de-chaussée. 14044-3

Servante. On demande une fille sachant faire tous les travaux d'un ménage. — S'adresser rue du Parc 78a, au rez-de-chaussée. 14038-3

Jeune fille. On demande une jeune fille pour garder les enfants. — S'adresser à M. Lesquereux, à Corgémont. 14059-3

Jeune fille. On demande une jeune fille, libérée des écoles, pour garder des enfants. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 31A, au 1^{er} étage. 14087-3

FILLE. On demande une bonne fille, forte et robuste, sachant faire tous les travaux du ménage. — S'adresser rue Léopold-Robert 28, au 2^e étage. 14086-3

Aide-cuisinière. La Cuisine Populaire de Cernier demande une bonne aide-cuisinière, forte et bien au courant d'un grand ménage. — Adresser les offres à M. Paul Evard, à Cernier. 14073-3

Commissionnaire. On demande un jeune garçon comme commissionnaire et libéré des écoles. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 35. 14076-3

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille pour s'aider dans un ménage. — S'adresser rue Saint-Pierre n° 6, au rez-de-chaussée. 14077-3

Servante. On demande, pour le 1^{er} octobre 1897, une servante sachant très bien faire la cuisine et tenir un ménage soigné. Se présenter, avec références, rue Léopold Robert 26, au 2^e étage, entre 1 1/2 h. et 2 h. de l'après-midi. 14101-5

Commissionnaire. On demande de suite une jeune fille de toute moralité, libérée des écoles, pour faire les commissions. — S'adresser rue de la Serre 75, au rez-de-chaussée 14068-3

Jeune fille. On demande une jeune fille pour faire le ménage et aider au café. — S'adresser à M. David Ritter fils, rue du Parc 88. 14093-3

Servante. On demande une bonne servante sachant faire un ménage et aimant les enfants; bon gage. — S'adresser rue de la Serre 79 au deuxième étage. 14083-3

Doreur. On demande de suite un bon ouvrier doreur ou un jeune homme déjà au courant de la partie; on finirait de lui apprendre l'ouvrage soigné. S'adresser à M. Ramseyer Calame, rue de la Demoiselle 135, Chaux-de-Fonds, ou à M. C. Bornoz, à Fleurier. 13758-4

Secrets. La fabrique de boîtes « LA CENTRALE » à Bienne, demande de suite plusieurs bons limeurs, acheveurs et remonteurs de secrets américains. Inutile de se présenter sans certificats de capacités et moralité. 13905-4

Servante. On demande pour le 15 octobre, une jeune fille française de 18 à 20 ans, pour s'occuper de tous les travaux d'un ménage de 2 personnes. Capacités et moralité exigées. — S'adresser rue de la Demoiselle 41, au 1^{er} étage. 13769-4

Domestique. Une bonne domestique sachant faire une cuisine soignée et de moralité éprouvée, trouverait place à Neuchâtel. — S'adresser rue Léopold Robert 16, au magasin. 13954-3

Polisseurs. On demande, pour entrer de suite, dix ACHEVEURS et dix polisseurs ou polisseuses pour boîtes de montres nickel et acier. S'adresser à la Grande fabrique de boîtes de montres P. FRANIER, à Morveau (Doubs, France.) 13772-2

Démonteur. On demande de suite un bon démonteur et remonteur pour petites pièces. — S'adresser chez M. Ch.-A. Brand-Delapraz, rue Jacquet-Droz 11. 13903-2

Jeune repasseur. On demande un jeune repasseur connaissant bien les posages d'aiguilles et si possible les barillets Roskopf, trouverait place stable. Moralité exigée. — S'adresser rue du Parc 50, au rez-de-chaussée. 14013-2

Pierriste. On demande de suite une bonne tourneuse de pierres, ou à défaut une assujettie. Ouvrage suivi. Elle serait nourrie et logée. — S'adr. à M. Christ Lehmann, Renan. 13901-2

Graveurs. On demande de suite deux ouvriers graveurs pour le millefeuille. — S'adresser à l'atelier Vve Jung, rue de Bel-Air 8b. 13907-2

Remonteurs. On demande de suite deux finisseurs après dorure connaissant bien le mécanisme de remontoir, sont demandés de suite chez MM. Eberhard & Co, rue Jacquet-Droz 47. 13909-2

Graveur. Un ouvrier graveur millefeuilleur est demandé pour un coup de main. 13923-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Remonteur. On demande, pour entrer de suite, un bon remonteur pour petites pièces cylindre. 13929-2 S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

Gainier. On demande de suite un bon ouvrier gainier, sérieux et de toute moralité. — S'adresser chez M. Ch. Guyot fils. 13931-2

Polisseuse. On demande de suite ou dans la quinzaine, une bonne ouvrière polisseuse de boîtes or. — S'adr. rue du Puits 15, au 1^{er} étage. 13910-2

Ressorts. On demande de suite quelques bons adoucesseurs ou qui donnerait pour le dehors, depuis 30 cent. la douzaine. — S'adresser chez M. Ed. Pellet, rue du Progrès 4. 13914-2

Secrets. On demande de suite deux bons limeurs de secrets américains, ainsi qu'un bon préparateur-acheveur. Ouvrage suivi. — S'adresser rue du Progrès n° 113a, au 1^{er} étage. 13915-2

Emboîteur. On demande un ouvrier emboîteur. — S'adresser rue de la Demoiselle 16, au rez-de-chaussée, à gauche. 13952-2

Assujettie. On demande de suite un jeune homme ayant fait les repassages et démontages; il aurait l'occasion de se perfectionner dans l'horlogerie. — S'adresser au comptoir rue de la Serre 59. 13902-2

Apprenti. Maison d'horlogerie demande un apprenti de commerce. Entrée de suite. — S'adresser par écrit sous initiales F. W. 13911, au bureau de l'IMPARTIAL. 13911-2

Apprentie. On demande une jeune fille comme apprentie tailleur. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 9a, au rez-de-chaussée. 13951-2

Une personne sérieuse est demandée pour soigner un comptoir après les heures de bureau. 13904-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Commissionnaire. On demande de suite une jeune fille comme commissionnaire entre ses heures d'école. — S'adresser rue du Parc 19, au 1^{er} étage. 13943-2

Jeune homme. On demande de suite un jeune homme libéré des écoles. — S'adresser à Mme Jeannet, rue de la Paix 49, entre 8 et 9 h. soir et matin. 13940-2

Servante. Pour le 1^{er} octobre, on demande une bonne servante sachant cuire, et pour de suite, une jeune fille comme commissionnaire. — S'adresser rue Léopold-Robert 26, au 1^{er} étage. 13916-2

Logement. A remettre, pour le 11 Novembre ou plus vite, un logement de 3 pièces, cuisine et dépendances. — S'adresser rue de la Promenade 12, au deuxième étage, à droite. 14091-3

Chambre. A louer, à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors, une jolie chambre bien meublée, tout à fait indépendante et au soleil levant. — S'adresser rue du Premier-Mars 12b, au 2^e étage. 14040-3

Chambre. A louer dans une maison d'ordre, à une personne de toute moralité, une belle chambre meublée ou non, et se chauffant, située près du Collège de la Promenade. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 14064-3

Chambre. A louer, à un monsieur travaillant dehors, une belle chambre meublée, au soleil, avec pension si on le désire. — S'adresser rue Léopold Robert 25, au deuxième étage. 14092-3

Chambre. A louer de suite une chambre non meublée, située au soleil et au premier étage. 14089-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer une jolie chambre meublée, au soleil et située près du Collège de l'Abbeille. — S'adresser rue de la Demoiselle 118, au 1^{er} étage. 14090-3

Logement. Pour cas imprévu, dans une maison d'ordre du Quartier de l'Abbeille, à louer pour Saint-Martin un beau logement de 3 chambres à 2 fenêtres et bien exposé au soleil, avec jardin, terrasse, lessiverie; gaz installé dans la maison. Prix, 475 fr. par an. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 13993-5

Logement. A louer, pour St-Martin 1897, un logement de 2 chambres, cuisine et dépendances, bien exposé au soleil. Prix: 30 fr. par mois. — S'adr. à M. Nicolas Fluckiger, boulevard de la Fontaine 7. 13959-2

Appartement. Pour cas imprévu, à louer pour le 11 novembre 1897, un appartement de 3 chambres, cuisine et dépendances, dans une maison d'ordre, au centre des affaires. 13956-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer pour la fin du mois une chambre indépendante et non meublée. — S'adresser rue de la Demoiselle 105, au 2^e étage. 13922-2

Chambre. A louer, à un monsieur tranquille et travaillant dehors, une chambre meublée, au soleil levant. — S'adresser rue du Doubs 63, au rez-de-chaussée. 13923-2

Chambre. A louer une chambre meublée et indépendante. — S'adresser chez M. Sacchi, rue des Terreaux 11. 13924-2

Chambre. A louer une jolie chambre meublée à un ou deux messieurs ou demoiselles pouvant travailler. — S'adresser rue du Temple-Allemand 101, au pignon. 13925-2

Chambre. A louer, pour le 1^{er} octobre, une chambre meublée, indépendante, au soleil levant et à 2 fenêtres. — S'adresser rue de l'Envers 18, au premier étage. 13960-2

Appartement. A louer pour St-Martin, à des personnes d'ordre, un appartement de 2 chambres, cuisine, corridor fermé et dépendances. 13503-2 S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

On offre la couche à un ou deux messieurs honnêtes et solvables. — S'adresser rue du Parc 5, au rez-de-chaussée, à droite. 13408-2

On demande à louer pour deux personnes solvables et tranquilles, un petit logement d'une chambre avec cuisine, à proximité de la place de l'Hôtel-de-Ville. — S'adresser chez M. Stoupanse, rue des Granges 8. 14096-3

On demande à louer de suite un appartement au rez-de-chaussée. — Adresser les offres sous initiales J. P. 52, poste restante. 14048-3

On demande à louer une chambre non meublée et indépendante, pour y travailler. — S'adresser sous chiffres C. Z. 14046, au bureau de l'IMPARTIAL. 14046-3

Journalière honnête, demande à louer exposé au soleil, un petit cabinet meublé, si possible dans le quartier de l'Abbeille. — S'adresser rue de la Paix 65, au premier étage, à gauche. 14088-3

On demande à louer pour le 1^{er} Octobre, sept chambres meublées, avec ou sans pension. — Adresser les offres avec prix sous initiales H. M. 13957, au bureau de l'IMPARTIAL. 13957-2

Montres. On demande à acheter des montres 11 lignes, boîtes acier avec cuvettes, mouvements dorés, 4 trous et 8 trous. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 14051-3

On demande à acheter une bonne jument noire de 4 à 5 ans. — S'adresser à l'hôtel de la Balance. 14080-3

A vendre 1 lit complet en noyer, crin animal, en très bon état, une balance pouvant servir pour magasin, avec tous ses poids, et tous les outils pour une faiseuse d'ellipses; prix modérés. 14049-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre un potager n° 12, bien conservé. — S'adresser chez M^{me} veuve Marie Droz, rue de l'Hôtel-de-Ville 38. 14047-3

A vendre un ameublement pour chambre à coucher et une banque avec vitrine. — S'adresser chez M. Charles Kohler, rue Fritz-Courvoisier 58. 14037-6

A vendre à bas prix un canapé fort joli et tout neuf, une grande bouillotte en bon état. — S'adresser rue de la Ronde 19, au 1^{er} étage. 14095-3

Potager. A vendre un potager n° 12 remis à neuf, avec bouillotte et accessoires, système à feu renversé. Prix modique. — S'adresser chez M. Felhauer, serrurier, rue du Soleil 17. 13944-2

Calorifère. A vendre un grand calorifère presque neuf, pouvant convenir pour magasin, corridor ou grand local. — S'adresser rue de la Promenade 11, au 2^e étage. 13926-2

Mandoline. A vendre à bas prix une très bonne mandoline et un grand ciel de lit Henri II, en noyer poli. — S'adresser rue de la Demoiselle 90, au rez-de-chaussée. 13937-2

A vendre pour 30 francs, un tour aux débris avec roue en fer et outils; plus quantité de fournitures neuves. — S'adresser rue du Collège 5, au premier étage, à droite. 13958-2

A vendre très avantageusement un grand dictionnaire Troussot (5 volumes bien reliés). S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 13663-1

Perdu depuis la place Neuve et en montant la rue de l'Hôtel-de-Ville, une boîte de roues portant le n° 2995. — Prière à la personne qui l'aurait trouvée de la rapporter, contre récompense, à Mlle Marie Grisel, rue de l'Hôtel-de-Ville n° 47. 14050-3

Perdu samedi une gomme de poussette. — Prière de la rapporter chez M. Paul Junod, poseur de glaces, rue de la Serre 32, au 2^e étage. 14079-3

Perdu depuis la grande Poste jusqu'à la rue de la Serre 77, une boucle d'oreille (clou) en or avec perles. — La rapporter, contre bonne récompense, rue de la Serre 77, au rez-de-chaussée. 14069-3

Perdu un coquet noir, depuis la Fontaine jusqu'à la rue de la Demoiselle — Prière à la personne qui l'a trouvé de la rapporter, contre récompense, rue des Terreaux 21, au rez-de-chaussée. 14097-3

Perdu. Il a été perdu une broche or surmontée d'une ancre sortie de perles, depuis le restaurant de Bel-Air, rue du Versoix. Place du Marché, rue Léopold-Robert. — La rapporter, contre bonne récompense, rue de la Serre 79, au 2^e étage. 14084-3

Perdu aux abords de la Place Neuve, de la rue du Stand ou du Premier Mars, une bourse en nickel contenant 8 fr. et quelque monnaie. — Prière de la rapporter, contre récompense, rue du Stand 6, au 2^e étage. 14033-2

Egaré ou remis à faux 36 fonds et guichets or bas n° 15,188 à 223. — La personne qui en a pris soin est priée de les remettre, contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 13939-1

La personne qui a pris soin d'une valise brune avec courroies jaunes, est priée de la rapporter, contre récompense, au bureau de Police. 13988-1

La famille de Monsieur Louis-E. Robert-Brandt exprime sa vive reconnaissance à toutes les personnes qui lui ont donné des témoignages d'affection et de sympathie dans le grand deuil qui vient de la frapper. 14065-1

Cette espérance glorieuse Ranime les cœurs abattus. Oh! quelle perspective heureuse D'être bienôt avec Jésus Ch. E. 105, 2.

Madame Marie Dumont née Grandjean, Madame et Monsieur H. Gasser-Dumont et leurs enfants, Edmond et Marcel, Monsieur Alfred Dumont-Guinand et Mademoiselle Lucie Dumont, Madame Ami Bourquin-Dumont, Monsieur Fleury-Dumont et famille, Monsieur Ali Dumont et les familles Grandjean et Huguenin ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher époux, père, beau-père, grand père, frère, beau-frère, oncle et parent, Monsieur Charles-Louis DUMONT, que Dieu a retiré à Lui samedi, dans sa 70^e année, après une longue et pénible maladie. Neuchâtel, le 25 septembre 1897. L'enterrement a eu lieu aujourd'hui lundi, à 1 h. après-midi, à Neuchâtel. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 14055-1

Neuchâtel, le 25 septembre 1897. L'enterrement a eu lieu aujourd'hui lundi, à 1 h. après-midi, à Neuchâtel. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 14055-1

Neuchâtel, le 25 septembre 1897. L'enterrement a eu lieu aujourd'hui lundi, à 1 h. après-midi, à Neuchâtel. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 14055-1

Neuchâtel, le 25 septembre 1897. L'enterrement a eu lieu aujourd'hui lundi, à 1 h. après-midi, à Neuchâtel. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 14055-1

Neuchâtel, le 25 septembre 1897. L'enterrement a eu lieu aujourd'hui lundi, à 1 h. après-midi, à Neuchâtel. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 14055-1

Neuchâtel, le 25 septembre 1897. L'enterrement a eu lieu aujourd'hui lundi, à 1 h. après-midi, à Neuchâtel. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 14055-1

Neuchâtel, le 25 septembre 1897. L'enterrement a eu lieu aujourd'hui lundi, à 1 h. après-midi, à Neuchâtel. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 14055-1

Neuchâtel, le 25 septembre 1897. L'enterrement a eu lieu aujourd'hui lundi, à 1 h. après-midi, à Neuchâtel. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 14055-1

Neuchâtel, le 25 septembre 1897. L'enterrement a eu lieu aujourd'hui lundi, à 1 h. après-midi, à Neuchâtel. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 14055-1

Neuchâtel, le 25 septembre 1897. L'enterrement a eu lieu aujourd'hui lundi, à 1 h. après-midi, à Neuchâtel. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 14055-1

Neuchâtel, le 25 septembre 1897. L'enterrement a eu lieu aujourd'hui lundi, à 1 h. après-midi, à Neuchâtel. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 14055-1

Neuchâtel, le 25 septembre 1897. L'enterrement a eu lieu aujourd'hui lundi, à 1 h. après-midi, à Neuchâtel. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 14055-1

Neuchâtel, le 25 septembre 1897. L'enterrement a eu lieu aujourd'hui lundi, à 1 h. après-midi, à Neuchâtel. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 14055-1

Neuchâtel, le 25 septembre 1897. L'enterrement a eu lieu aujourd'hui lundi, à 1 h. après-midi, à Neuchâtel. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 14055-1

Neuchâtel, le 25 septembre 1897. L'enterrement a eu lieu aujourd'hui lundi, à 1 h. après-midi, à Neuchâtel. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 14055-1

Neuchâtel, le 25 septembre 1897. L'enterrement a eu lieu aujourd'hui lundi, à 1 h. après-midi, à Neuchâtel. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 14055-1

Neuchâtel, le 25 septembre 1897. L'enterrement a eu lieu aujourd'hui lundi, à 1 h. après-midi, à Neuchâtel. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 14055-1

Neuchâtel, le 25 septembre 1897. L'enterrement a eu lieu aujourd'hui lundi, à 1 h. après-midi, à Neuchâtel. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 14055-1

Neuchâtel, le 25 septembre 1897. L'enterrement a eu lieu aujourd'hui lundi, à 1 h. après-midi, à Neuchâtel. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 14055-1

Neuchâtel, le 25 septembre 1897. L'enterrement a eu lieu aujourd'hui lundi, à 1 h. après-midi, à Neuchâtel. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 14055-1

Neuchâtel, le 25 septembre 1897. L'enterrement a eu lieu aujourd'hui lundi, à 1 h. après-midi, à Neuchâtel. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 14055-1

Neuchâtel, le 25 septembre 1897. L'enterrement a eu lieu aujourd'hui lundi, à 1 h. après-midi, à Neuchâtel. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 14055-1

Neuchâtel, le 25 septembre 1897. L'enterrement a eu lieu aujourd'hui lundi, à 1 h. après-midi, à Neuchâtel. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 14055-1

Neuchâtel, le 25 septembre 1897. L'enterrement a eu lieu aujourd'hui lundi, à 1 h. après-midi, à Neuchâtel. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 14055-1

ARRÊT du TRAM
Grande Brasserie de la Lyre
 23, Rue du Collège 23. 14072-1

Ce soir Lundi, dès 8 h.,
CONCERT D'ADIEUX
 donné par le célèbre
roi des Guignols
 Franz Wetzel

M. Charles Wetzel, dans ses exercices de gymnastique, acrobatie et équilibres.
ENTREE LIBRE

BRASSERIE GAMBRINUS
 OTTO ULRICH
 24 - Rue Léopold Robert - 24.

TOUS LES JOURS
CHOUCROUTE
 avec viande de porc assortie.

SAUCISSES de Francfort
 avec Meerrettig.
 On sert pour emporter
 18934-3* Se recommande.

Brasserie de la Serre
 anciennement Brasserie HAUERT

TOUS LES JOURS
CHOUCROUTE de Strasbourg
 avec viande de porc assortie.

SAUCISSES DE FRANCFORT
 avec meerrettig. 13860-4*

TOUS LES MERCREDIS SOIRS
 dès 7 1/2 heures,
Tripes à la Mode de Caen
BILLARD
 Se recommande, G. Laubscher.

Café de la Place
 TOUS LES JOURS

Choucroute garnie
SAUCISSES DE FRANCFORT

Tous les Lundis matin, 13950-15
Gâteaux au fromage et SÈCHE
 Se recommande, R. BRUGGER.

Brasserie Muller
 TOUS LES SOIRS

CHOUCROUTE
 et viande de porc assortie.

SAUCISSES DE FRANCFORT
 avec Meerrettig. 13836-10

CAFÉ DU TÉLÉGRAPHE
 Dimanche

CHOUCROUTE
 avec viande de porc assortie.

TOUS LES JOURS
SAUCISSES de FRANCFORT
 avec Meerrettig. 14028-6

Fondue renommée
MOUT D'AUVERNIER

Consommations de premier choix.
 Salle pour familles et sociétés.
 Se recommande, A. Méroz-Fluckiger.

Boucherie Ed. SCHNEIDER
 4, rue du Soleil 4.

Tous les jours, beau choix de
LAPINS frais
CHOUCROUTE
 13936-1 Se recommande.

RAISINS DU VALAIS
O. DE RIEDMATTEN, Sion.
 La caisse de 5 kilos, 4 fr. 50.
 K-893-L 12792-5

Hôtel à louer
 A louer à la Chaux-de-Fonds, pour le 11 Novembre 1898, l'HOTEL DU GUILLAUME-TELL. L'amateur pourrait entrer en jouissance avant cette date s'il le désire, moyennant entente avec le tenancier actuel. H-2296 C

Pour visiter et traiter, s'adresser à M. ALFRED GUYOT, gérant d'immeubles, rue du Parc 75. 13100-1

100 fr. de récompense
 On a perdu rue du Parc, jusqu'à la Synagogue, un **DIAMANT**. — Prière de le rapporter, contre récompense de **100 francs**, rue du Parc 47, au premier étage. 14070-3

Neuchâtel
 Restaurant-Pension de Tempérance

A. ELZINGRE
 Rue St-Maurice 4
 (Vis-à-vis de la Brasserie Strauss)

Restauration à toute heure
 Service prompt et soigné.
 Salles particulières pour Dames, Familles et Sociétés. 13165-100

Le bureau et le domicile
 DE
Léon GINTZBURGER

sont transférés 13978-2
 61, rue Léopold Robert 61.

Montres. A liquider un lot 20 lig. Espagne et Autriche; un lot 15, 16 et 17 lig. sav. argent, à clef et remont.; 200 montres égrenées; des mouvements de 12 à 20 lig. réglés et non-remontoirs et à clef; des fournitures; 200 boîtes métal sav. et lep. 20 lig. et un beau lot d'étuis de montres. — S'adr. à M. H. Perrenoud, rue des Envers 20, Locle. 13842-5

Rapporteur de secondes
 On demande pour l'étranger, un bon ouvrier rapporteur de secondes. S'adresser sous Ec. 7935 X., à MM. Haasenstein & Vogler, Genève. 14055-1

FOUR DE PATISSIER
 On demande à acheter d'occasion un four de pâtissier en bon état. — S'adresser à M. S. Dousse, à Sonviller. 14052-2

Gilets de chasse
 Grand choix de Gilets de chasse (spencers) première qualité, à bas prix chez

J.-B. Rucklin-Fehlmann
 CHEMISIER 14050-6
 Place de l'Hôtel-de-Ville 7
 Rue de la Balance 2, La Chaux-de-Fonds.

CIMENT
 Une personne connaissant à fond la fabrication artificielle du ciment, trouverait place lucrative dans une fabrique piémontaise. 300 fr. de salaire par mois au minimum et dédommagement des frais de voyage. s-325-y 14058-3

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à M. Louis Bernasconi, entrepreneur en bâtiments, Soleure.

TAILLEUSE
 Mlle J. ZYSSET, Boulevard des Crêtets 21, rentrée de ses stages faits dans des maisons de premier ordre, se recommande aux dames de la localité pour travail soigné, soit à la maison ou en journées. 13743-8

Couturière pour enfants
M^{me} DALEX
 47 - RUE DU PARC - 47.
 Se recommande pour Costumes de fillets et garçons. 13558-16

Volontaire
 Une honorable famille du canton de Lucerne désire placer une jeune fille dans une maison où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. — Adresser les offres sous initiales J. K. 14054, au bureau de l'IMPARTIAL. 14054-3

Un jeune H-9463 N

RELIEUR
 connaissant à fond la partie et la dorure à la main, cherche place dans un petit atelier qu'il pourrait diriger. 14053-2

Adresser les offres à l'Imprimerie De-laohaux & Niestlé, à Neuchâtel.

REPRÉSENTANT
 Artault aîné, propriétaire et négociant en vins, à Beaune (Côte-d'Or), demande un représentant sérieux à la commission. Fournir de bonnes références. — S'adresser à la maison pour les conditions de remises. 13790-1

Racines de gentiane
 On demande à acheter des racines de gentiane. On se charge du voiturage. S'adresser à M. Charles NOBS, à la Vue-des-Alpes. N 950-C 13773-1

A. Deckelmann, Vétérinaire
 a transféré son domicile 13802-1
Rue Fritz-Courvoisier 11

ROBES & CONFECTIONS
M^{me} Montandon-Robert
 Boulevard de la Fontaine 22

se recommande aux dames de la localité pour tous les ouvrages concernant sa profession de tailleur. — Travail prompt et soigné. 13912-2

EMPRUNT
 Quatre ouvriers actifs et intelligents demandent à emprunter 5000 francs, avec intérêts, pour fonder une fabrique de pendants, anneaux et couronnes de montres. — S'adresser par lettres, sous les initiales A. B. Y. Z., Poste restante, à Besançon. 13369-1

DIRECTEUR TECHNIQUE
 Usine pour la fabrication d'anneaux, pendants et couronnes, demande directeur technique qui serait intéressé de suite. Références sont exigées. — Ecrire sous initiales R. F. 30, Poste restante, à Besançon. 13795-1

Sage-femme
 de premier ordre, Mme DELECOSE. Carrefour de Rive 9, Genève. — Soins spéciaux pour les maladies des dames. Installation confortable pour accouchements. Prix modérés. Discretion absolue. (nc 7940-x) 14057-2

Demande d'emploi
 Un horloger sérieux, parfaitement au courant de la fabrication, demande la direction d'une grande maison d'horlogerie. S'ad. à MM. Henri Vuille et Charles-Oscar DuBois, gérants, rue Saint-Pierre 10. 13666-2

Repassuse. Une bonne repasseuse se recommande pour de l'ouvrage à la maison ou en journées. On se charge du lavage, crème de rideaux et repassage à neuf. — S'adresser à Mlle A. Morel, rue de l'Industrie 34. 13676-1

COMMIS
 Jeune homme ayant terminé son apprentissage dans un commerce de quincaillerie et mercerie et travaillant actuellement dans le bureau d'un établissement d'installations, cherche place convenable pour se perfectionner dans la langue française. — S'adresser sous chiffres Ec. 2428 C., à MM. Haasenstein & Vogler, Chaux-de-Fonds. 13918-2

Un jeune homme
 possédant de bons certificats d'une maison de banque où il a été apprenti, ainsi que d'une Caisse d'Epargne où il a travaillé comme surnuméraire, cherche place dans un bureau. 13893-2

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Rideaux et Couvre-Lits
 Reçu un choix d'Ouvrages en Guipure d'art, Renaissance. Filets et Tulle brodés. Se recommande, Mme VAGLIO, lingère, Rue de la Serre 43. 13919-1

Etude
L. Jacot-Guillarmod, agent de droit
CORCELLES

A louer pour le 1er novembre prochain et Noël, beaux appartements de 4 et 5 chambres, cuisine, dépendances et jardin. Prix 450 et 500 fr. 13906-2

A REMETTRE
 pour affaires de famille, un petit magasin d'horlogerie, situé à une place très fréquentée de la ville de BERNE. Reprise de marchandises minime, ne consistant qu'en articles courants. Excellente occasion pour une petite famille. — Prière d'adresser les offres de suite, sous J. S. 14071, au bureau de l'IMPARTIAL. 14071-3

LOGEMENTS
 A louer pour Saint-Georges 1898 plusieurs beaux logements modernes de trois pièces avec corridors, alcôves, lessiverie, grande cour, etc., le tout bien exposé au soleil. — S'adresser à M. G. Wyser, rue du Rocher 20. 10534-30*

MAISON
 On demande à acheter une maison d'habitation avec un peu de dégagement. — Envoyer offres avec désignation complète et prix le plus réduit, sous initiales D. S. R. 13445, au bureau de l'IMPARTIAL. 13445-8*

A vendre
 une RABOTEUSE, longueur de la table 1 mètre, largeur 40 cm; Une PERCEUSE à la transmission ou à la main. — Les deux machines sont en bon état et très peu usagées. S'adresser à l'Usine mécanique FRITZ ORTLIEB, rue de la Loge 5 A. 13899-5

Brasserie par actions Feldschlösschen à RHEINFELDEN
 Seul dépôt pour le canton de Neuchâtel
Edgard WIXLER
 Rue du Collège 29

BIERE en fûts et en bouteilles livrée à domicile. Téléphone
 Chaque commande donne droit à un Siphon gratis. 13090-1

Fabrique D'EAUX GAZEUSES & LIMONADES
 Fabrication de tous les Sirops.
-Edgard Wixler-
 RUE DU COLLÈGE 29.
 13091-1 → Téléphone.

Café-restaurant
 A remettre pour cause de santé un café-restaurant bien situé. Reprise peu élevée. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 13794-1

Tailleuse. Une bonne tailleuse pour hommes se recommande pour de l'ouvrage à la maison. Ouvrage soigné. Prix modérés. — S'adresser rue du Premier-Mars 14. 13767-1

Servante. Une bonne servante sachant faire une bonne cuisine bourgeoise cherche place dans une honnête famille. — S'adresser rue de la Ronde 6, u pignon. 13793-1

Bonne nourrice recommandée cherche place de suite. — S'adresser sous initiales S. P. 13890, au bureau de l'IMPARTIAL. 13890-1

Jeune fille. Une jeune fille, âgée de 20 ans, cherche une place dans une bonne famille pour aider aux travaux du ménage. — S'adresser rue du Progrès n° 89, à la boulangerie. 13782-1

Un jeune homme de 18 ans, parlant l'allemand et le français, cherche emploi quelconque. — S'adresser rue du Puits 29, au 3^e étage, à droite. 13813-1

Une jeune dame de moralité se recommande pour des journées de lavage et écurage et pour soigner des malades. — S'adr. rue du Stand 6. 13749-1

Acheveur. Une importante maison de la place demande un acheveur de boîtes après finissage, connaissant sa partie à fond. Bon gage, place stable, entrée immédiate ou dans la quinzaine. — Adresser les offres par écrit, sous initiales S. C. 13935, au bureau de l'IMPARTIAL.

A la même adresse, un emboîteur connaissant le système américain à fond trouverait aussi occupation. 13935-1

Fille. On cherche pour le courant du mois, une bonne fille sachant faire la cuisine et le service d'un ménage soigné. Bon gage. Bonnes références exigées. — S'adresser rue Léopold-Robert 21, au 1^{er} étage. 13109-1

Apprenti. Une maison d'horlogerie de la place demande de suite un apprenti intelligent et ayant une bonne instruction primaire. — S'adresser avec références Case postale 191. 13651-1

Commissionnaire. Bon commissionnaire est demandé dans une maison d'horlogerie de la localité. Inutile de se présenter sans preuves de capacités et moralité. 13867-1

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Commis. On demande pour entrer de suite dans un comptoir un commis, soit un jeune homme ou demoiselle, connaissant la fabrication de l'horlogerie et la tenue des livres. 13797-1

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Commis. On demande dans un comptoir un commis muni de bons certificats. La préférence serait donnée à quelqu'un connaissant un peu l'horlogerie et la langue allemande. — S'adresser par lettres affranchies aux initiales A. P. Case postale. 13811-1

Horloger. On demande dans un comptoir, un horloger connaissant le démontage, remontage et achevage de montres or. Engagement au mois si on peut satisfaire aux divers travaux dont on serait chargé. Certificats exigés. — S'adresser par lettres affranchies sous initiales A. P. Case postale. 13810-1

Boitiers. On demande de suite un bon ouvrier monteur de boîtes or (tourneur), ainsi qu'un acheveur. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 13764-1

Graveur Emile Jaquet, rue Fritz-Courvoisier 36. 13781-1

Doreuse. On demande de suite une bonne ouvrière doreuse. — S'adresser rue du Temple-Allemand 79, au 3^e étage. 13765-1

Guillocheur. On demande de suite un guillocheur, 2 graveurs et un jeune ouvrier pour la machine. — S'adresser à l'atelier A. Cave, rue Neuve n° 16. 13778-1

Remonteur. On demande un bon remonteur pour petites pièces. Inutile de se présenter sans preuves de capacités et moralité. — S'adresser rue du Parc 31, au 2^e étage. 13750-1

A la même adresse, on demande à acheter une petite balance pour peser l'or et une lanterne pour montres. 13750-1

Graveurs. On demande deux bons graveurs d'ornements, dont un sachant si possible ramolayer; entrée de suite ou dans la quinzaine. — S'adresser rue de la Serre 61. 13812-1

Polissense. On demande une bonne ouvrière pour la boîte or. — S'adresser rue de la Serre 25. 13761-1

Polissense de cuvettes métal est demandée. Gage 25 c. l'heure; plus une apprentie. 13770-1

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Polissense. On demande une ouvrière polissense de boîtes argent. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 13800-1

Secrets. On offre des limages de secrets américains. — S'adresser rue de la Paix 53 bis, au 1^{er} étage. 13799-1

On demande pour une maison d'expédition, plusieurs hommes, de 18 à 20 ans, de toute moralité, pour des travaux manuels. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A la même adresse, on demande une demoiselle de bureau, ayant l'habitude de travailler rapidement et consciencieusement. 13845-1

Cuisinière. Une bonne cuisinière est demandée pour un ménage de 4 personnes; bon gage. Inutile de se présenter sans de bonnes références. — S'ad. rue Neuve 1, au 1^{er} étage. 13753-1

Apprentie. On demande une bonne jeune fille pour lui apprendre la partie des débris soignés. 13779-1

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Un jeune homme libéré des écoles est demandé pour travaux d'atelier. — S'adresser à M. P. Jean-Richard, graveur, rue de la Loge 5 a. 13798-1

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille honnête et active pour faire un petit ménage et servir au magasin; bon gage si la personne convient. Inutile de se présenter sans preuves de capacités. — S'adresser rue de la Demoiselle 9, au magasin. 13760-1

Servante. On demande pour commencement d'octobre, une fille propre et active et sachant cuire. — S'ad. Place Neuve 8, au 1^{er} étage. 13801-1

Magasin. Pour cas imprévu, à louer pour le 11 novembre un beau grand magasin avec grandes devantures, situé rue Léopold Robert 38. — S'adresser chez M. Ch. Kohler, Tabacs & Cigares, rue Léopold Robert 27. 13052-17*

Magasin. A louer pour Saint-Martin un bon magasin avec logement. Prix, 900 francs. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 12716-20*

Jolis appartements modernes et bien situés au soleil, avec jardin, cour et toutes les dépendances, sont à louer de suite ou p^r St-Martin. — S'adresser chez M. A. Pécaut, rue de la Demoiselle 155. 6139-125*

A louer pour St-Martin 1897, deux LOGEMENTS situés rue de la Demoiselle 21; installations modernes, eau, gaz, lessiverie et cour. — S'adresser à M. Calame-Bourquin, rue de la Demoiselle 6, de 9 h. du matin à 3 h. après midi. 13723-1

Logement. A remettre un logement composé de 3 pièces, cuisine et dépendances, avec eau, bien exposé au soleil. — S'adresser chez M. A. Ligier, boulevard de la Gare 2 D, au magasin. A la même adresse, un tas de fumier est à vendre. 13787-1

Logement. A remettre de suite, rue Fritz Courvoisier, un logement de 2 chambres, cuisine et dépendances. — S'adr. rue de l'Industrie 25, au 1^{er} étage, à gauche. 13748-1

A louer pour le 11 Novembre, rue Jaquet-Droz 14 a, un rez-de-chaussée à l'usage d'atelier de mécanicien ou analogue. — S'adresser à M. Alfred Guyot, gérant, rue du Parc 75. 13816-1

Sous-sol de la Chaix et cuisine, rue de la Paix 79, est à louer pour de suite ou époque à convenir. — S'adresser à M. Guyot, gérant, Parc 75. 13817-1

Chambre. A louer de suite ou pour la fin du mois une chambre non meublée et indépendante, exposée au soleil. — S'adresser rue du Doubs 27. 13785-1

Chambre. A louer une chambre meublée et indépendante. — S'adresser rue de la Balance 15, au troisième étage. 13786-1

Chambre. A remettre une chambre meublée à deux lits, exposée au soleil, à des messieurs de toute moralité travaillant dehors. — S'adresser rue du Premier-Mars 12 a, au 1^{er} étage. 13788-1

Chambre. A louer de suite une chambre meublée. Inutile de se présenter sans preuves de moralité. — S'adresser rue du Soleil 5, au 2^e étage. 13818-1

Chambre. A louer pour le 11 novembre une grande chambre à deux fenêtres, non meublée et tout à fait indépendante, située au 1^{er} étage. — S'adresser rue du Premier-Mars 13, au 1^{er} étage, à gauche. A la même adresse, à louer une belle grande CAVE bien saine. 13777-1

YACHE. A vendre une bonne vache âgée de 5 1/2 ans, donnant 16 litres de lait par jour. — S'adresser à M. Jules Brandt, Hôtel de Tête-de-Rang. 13646-1

A vendre de beaux tours lapidaires aux débris et carrés. — S'ad. rue du Stand 6. A la même adresse, on demande à acheter un potager en bon état. 13747-1

A vendre tout le matériel d'un café, 50 chaises et 8 tables, un grand potager avec grille et bouillier, le tout presque neuf et pouvant servir pour une pension, plus une vitrine, une balance neuve avec tous ses poids, et d'autres objets de cuisine. 13402-1

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.